

BPolitique

Montréal,
vendredi
10 septembre
1999

La Presse

ÉDITORIAL / OPINIONS / MONDE / CYBERPRESSE / PETITES ANNONCES

La grève du front commun pourrait s'étendre à d'autres syndicats

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

D'autres syndiqués pourraient se joindre au mouvement de grève dans le secteur public, lancé par la CSN, la CEQ et la FTQ.

C'est ce que révèle un coup de sonde effectué par la Presse Canadienne auprès d'autres importants syndicats du secteur public ou parapublic qui ne sont pas membres du front commun.

La CSN, la CEQ et la FTQ affirment représenter ensemble environ 315 000 travailleurs dans l'ensemble des services publics, mais plusieurs autres sont répartis dans d'autres syndicats, comme la Fédération des infirmières (47 500 membres), le Syndicat de la fonction publique (40 000 membres), le Syndicat des professionnels du gouvernement (14 000).

Les trois grandes centrales recommanderont à leurs membres d'adopter une stratégie visant à débrayer durant 48 heures, soit les 25 et 26, soit les 26 et 27 octobre, en plus de tenir une grève générale et illimitée à compter du 18 novembre.

En entrevue, le président du Syndicat de la fonction publique du Québec, Serge Roy, indiquait qu'il a déjà prévu de consulter ses membres sur l'obtention d'un mandat d'« exercer des moyens de pression lourds pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée ». Ces assemblées générales se tiendront du 22 septembre au 7 octobre à travers le Québec.

Il est donc plausible de croire que les membres de la CSN, de la CEQ et de la FTQ seront plus nombreux au rendez-vous. « C'est dans le domaine du possible. Les dates qui ont été rendues publiques nous conviennent, techniquement, tout à fait. Ça ne serait pas une grosse difficulté que d'envisager ces mêmes dates, mais il n'y a rien de déterminé encore », prend soin de préciser M. Roy.

M. Roy note que le SFQP songe aussi à harmoniser ses demandes salariales avec celles du front commun. Le SFQP revendiquait jusqu'ici 16 % d'augmentations sur trois ans et le front commun 11,5 %.

Le SFQP a des membres dans 55 ministères et organismes, comme la Régie de l'assurance-maladie, la CSST, la Régie des rentes, la Société de l'assurance-automobile, les ministères du Revenu, des Communications, etc.

Infirmières

Pour la Fédération des infirmières, il n'est pas question pour le moment de prendre part aux débrayages de la CSN-CEQ-FTQ.

En entrevue, la présidente, Jennie Skene, a rappelé que les infirmières avaient déjà débrayé durant 23 jours et qu'après avoir mis fin à leur grève illégale, elles s'étaient inscrites dans le processus de médiation, en vue d'obtenir un droit légal de faire la grève. Or, ce droit ne sera obtenu qu'à la fin du mois de novembre, à cause des délais inhérents au processus.

« Dans le cadre actuel, ce n'est pas dans l'ordre des moyens que nous entendons utiliser pendant cette période-là, au moment où on se parle. » Elle souligne tout de même que « les choses vont évoluer » après l'obtention légale du droit de débrayer et qu'il appartiendra alors aux instances de décider.

De son côté, le Syndicat des professionnels du gouvernement n'a pris aucune décision et son action pourrait aller dans n'importe quelle direction. Le débat sur la perspective d'une grève sera fait les 23 et 24 septembre, mais « il est fort possible que l'alignement qu'on prenne, c'est que ça soit conditionnel à ce que tous les groupes participent », confiait le président du Syndicat des professionnels Robert Caron.

M. Caron déplorait le fait d'avoir été placé devant le fait accompli par la CSN, la CEQ et la FTQ. « C'est plus facile ensemble de s'entendre d'abord et de dire « on va tout le monde offrir la même chose ». Là, nous, on est mis devant le fait accompli et on apprend qu'il y a une possibilité d'une grève ».

Le comité exécutif du syndicat aurait plutôt souhaité un mandat de grève « conditionnel à ce qu'il soit exercé par tout le monde » en même temps. Or, ce « tout le monde » exclura nécessairement la Fédération des infirmières, ce qui indispose M. Caron.

Charest donnerait plus que 5% aux employés de l'État

MARIE-CLAUDE LORTIE
PINE HILL

Le Parti libéral de Jean Charest serait prêt à donner plus que 5 % d'augmentation salariale aux employés du secteur public et il estime qu'il est légitime que ceux-ci pensent maintenant à la grève devant le blocage des négociations avec l'État.

« Nous, on veut que le gouvernement négocie et on pense que chaque groupe doit être traité différemment. Le 5 % pour tous, c'est de la façade », a lancé hier M. Charest, en réaction à l'ultimatum de grève lancé la veille par le front commun des employés des écoles, des hôpitaux, des services sociaux et autres organismes gouvernementaux dont les conventions collectives sont échues depuis 1998.

« Mais actuellement, on peut juste constater l'appétit grandissant du gouvernement pour l'affrontement, c'est devenu un réflexe, une façon de gouverner. (...) Si la grève est légale, on ne peut pas empêcher les gens d'exercer leurs droits », a ajouté le chef libéral, qui venait de mettre fin à une réunion de trois jours de son aile parlementaire, à Pine Hill, au nord de Lachute.

En conférence de presse, M. Charest a aussi demandé la tenue d'une enquête du Vérificateur général sur les problèmes à Emploi-Québec. D'après M. Charest, le gouvernement de Lucien Bouchard savait en janvier 1998 que le programme de formation de la main-d'oeuvre n'aurait pas assez d'argent. Mais ça ne l'a pas empêché, dit le chef libéral, de se servir généreusement de cet outil en période électorale, d'où les trous financiers actuels.

M. Charest a demandé à trois députés, Claude Béchard de Kamouraska-Témiscouata, Nicole Loiselle de Saint-Henri—Sainte-Anne et Pierre Marsan de Robert-Baldwin, d'aller sur le terrain entendre les doléances des utilisateurs des programmes d'Emploi-Québec. « La pire chose, dit M. Charest, serait de



Jean Charest

réduire les victimes d'Emploi-Québec au silence. »

Réagissant aux rumeurs voulant qu'Ottawa soit en train de préparer une loi pour encadrer un prochain référendum, le chef libéral s'est montré très clair : ce sont les lois québécoises qui doivent primer et c'est Québec qui décidera de la question. Toutefois, le PLQ et Ottawa partagent une opinion : la question référendaire devra être claire, quelque chose comme « Voulez-vous, oui ou non, faire sécession du reste du Canada ? ».

Plus tôt, le député Benoit Pelletier, de Chapleau, est venu faire un compte rendu à la presse des travaux de son groupe de réflexion qui doit remettre au parti, en octobre 2000, la nouvelle position officielle du PLQ en matière constitutionnelle. Pour le moment, il se dessine que le PLQ veut faire preuve d'un « nouveau leadership » dans le dossier et agir

comme « chien de garde » auprès des lois et des institutions québécoises. « Nous voulons que les priorités québécoises soient bien respectées et nous entendons nous battre pour le faire », a-t-il déclaré.

La reconnaissance constitutionnelle de la spécificité québécoise demeure une préoccupation, mais M. Pelletier a surtout parlé hier d'une nouvelle « flexibilité » que pourrait acquérir la fédération en utilisant les outils dont elle dispose sans faire appel aux amendements constitutionnels. On parle « d'accommodements », administratifs notamment, dont toutes les provinces pourraient elles aussi profiter, si elles le désirent.

Selon M. Pelletier, le PLQ a une crédibilité sur la scène canadienne puisqu'il est fédéraliste et cela lui permettra de lancer ces idées dans le reste du Canada afin qu'elles fassent leur chemin de façon constructive. On refuse de se laisser décourager par les échecs des tentatives de renouvellement de la fédération signées par des libéraux provinciaux précédents et qui se sont appelées Meech et Charlottetown.

L'EXPRESS POLITIQUE



Ottawa bloque la vente du Tokamak d'Hydro

■ Hydro-Québec ne pourra pas vendre à l'Iran le Tokamak, un laboratoire de recherche sur la fusion nucléaire. Le gouvernement fédéral a bloqué cette vente parce qu'il craint que les Iraniens n'utilisent cette technologie pour élaborer des armes atomiques. « Il faudra explorer d'autres avenues pour disposer de cet actif-là, a déclaré Mme Renée Arseneault, une porte-parole d'Hydro-Québec. Nous ne pouvons pas dire que nous sommes réjouis, puisque ça semblait vouloir fonctionner, mais nous ne mènerons pas de combat là-dessus. »

Cafouillages indicatifs

■ Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, considère que les cafouillages observés à Emploi-Québec ne constituent qu'un aperçu du profond remue-ménage que ne manquerait pas de provoquer le transfert au Québec de l'ensemble des responsabilités fédérales, remue-ménage qui serait amplifiée en cas de sécession. « Ce qu'on a vu dans ce transfert n'est qu'un microcosme des difficultés à grande échelle qu'on aurait. »



Stéphane Dion

Guichets automatiques pour services fédéraux

■ Les Canadiens d'un océan à l'autre pourront bientôt faire une demande électronique d'assurance-emploi ou de passeport sans avoir à se rendre dans un bureau du gouvernement. Ils n'auront qu'à utiliser l'un des nouveaux guichets automatiques que le gouvernement canadien installera un peu partout au pays au cours des prochaines années. Le gouvernement fédéral compte installer des guichets de ce qui s'appellera Service Canada et des points de service avec personnel d'un océan à l'autre. Chaque centre offrira une gamme de services tels que des brochures ou des formules à remplir, ainsi qu'un accès à certains services par Internet ou par téléphone. Ces centres de Service Canada seront greffés aux bureaux fédéraux existants, comme dans les centaines de points de service du Développement des ressources humaines Canada, dans les bureaux de Revenu Canada et les postes de douanes, ainsi que dans plusieurs des 7300 centres de service de Postes Canada.



PHOTO PC

Le premier ministre Lucien Bouchard et le ministre de l'Éducation, François Legault, ont annoncé officiellement, hier, la tenue du Sommet de la jeunesse.

Bouchard qualifie le Sommet de la jeunesse d'exercice périlleux

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le prochain Sommet sur le Québec et la jeunesse est « un exercice périlleux, politiquement risqué » pour le gouvernement, soutient le premier ministre Bouchard. S'il ne parvient pas à répondre aux attentes des jeunes, il risque d'être cloué au pilori sur la place publique à la fin février.

Mais l'expérience des sommets est plutôt encourageante, rappelle M. Bouchard en lançant les travaux des quatre chantiers qui doivent alimenter le forum national, prévu les 22, 23 et 24 février 2000. Au sommet sur l'économie, à l'automne 1996, le climat était bien plus « morose », mais « depuis on a réduit le chômage de deux pour cent, mis en place des mesures d'emploi, réussi le déficit zéro un an avant le temps. On n'y serait jamais parvenu si on avait reculé devant les risques qu'il y avait à convoquer un sommet », a précisé M. Bouchard.

« Les échanges seront vifs, mais on ne craint pas de regarder la réalité du Québec, d'autant plus qu'elle n'est pas si négative, les jeunes aujourd'hui ne sont pas tous découragés », a-t-il soutenu. Pour M. Bouchard, l'exercice ne vise pas à favoriser les « conditions gagnantes » nécessaires à la tenue d'un autre référendum. « On parle ici de l'avenir du Québec, d'une génération de gens dont plusieurs ont perdu courage. On a promis en campagne électorale d'enclencher cette discussion », a dit M. Bouchard.

« Mal parti »

« C'est bien mal parti », a répliqué le chef de l'ADQ, Mario Dumont, qui dit comprendre que M.

Bouchard juge « risqué » l'exercice. « C'est risqué quand le gouvernement joue ainsi sur deux tableaux, d'un côté le sommet donnera un statut sans précédent à la jeunesse, de l'autre Québec renie ses engagements ; on met de côté des pans entiers du plan d'action en matière de jeunesse », a commenté M. Dumont, en conférence de presse.

Il rappelle les hésitations de Québec sur l'abolition même temporaire des clauses discriminatoires et les problèmes d'Emploi-Québec qui frappent d'abord les jeunes, les hausses de frais déguisés pour les étudiants des cégeps et même l'ambiguïté de l'État dans ses propositions salariales aux jeunes enseignants. Pour M. Dumont, dès son lancement le sommet a des airs de déjà vu, avec toujours le même « establishment » syndical et patronal qui laissera bien peu d'espace aux jeunes autour de la table.

« On va voir si c'est plus qu'un spectacle son et lumière », a déclaré de son côté le chef libéral, Jean Charest, qui présiderait une réunion de son aile parlementaire, à Pine Hill, au nord de Lachute.

M. Charest a fait remarquer qu'il s'agissait du « troisième plan pour les jeunes. Il y a eu celui de Parizeau, puis celui de Boisclair. Il y en aura peut-être un quatrième, un cinquième... » « S'ils veulent s'occuper des jeunes, a-t-il ajouté, il faudrait régler les problèmes à Emploi-Québec, investir en éducation, régler le dossier des clauses orphelin... »

Vers des « mesures importantes »

Chacun des quatre chantiers sera présidé par un jeune, mais dans chaque cas Québec fait parrainer l'exercice par un aîné plus habitué à ces forums. Gerald Larose, l'ex-président de la CSN, coprésidera

avec Marie-Claude Sarazin, de la Fédération des Femmes, le chantier pour « promouvoir une société équitable ». Paule Leduc, rectrice de l'UQAM, dirigera avec M^e Hélène Gagnon le groupe sur la formation. Raymond Bachand, du Fonds de solidarité, parrainera le jeune entrepreneur Marc Boutet sur le groupe sur l'emploi. Finalement le volet sur la mondialisation sera coprésidé par l'ex-tennisman Richard Legendre et Maryse Legagneur, jeune réalisatrice, lauréate de la Course Destination monde l'an dernier.

Pour alimenter le débat, Québec a rendu public deux documents pour fournir en toile de fond des chiffres sur la situation des jeunes Québécois. Ils comptent par exemple pour 25 % de la population active actuellement contre 41 % il y a 20 ans. Ils quittent massivement le Saguenay, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, ils sont décimés par les accidents routiers et par le suicide (depuis 1992, le suicide a dépassé la route comme cause de décès pour les Québécois de moins de 30 ans).

Pour le ministre de l'Éducation, François Legault, le sommet devrait mener à « quelques mesures importantes » plutôt qu'à une série de gestes plus modestes. C'est d'ailleurs ce que souhaite Concertation Jeunesse, une coalition d'une vingtaine de groupes de jeunes, qui réagissait hier au lancement des travaux. « Le sommet doit déboucher sur une politique jeunesse qui devra tenir la route à court, moyen et long terme », a dit Geneviève Baril, de la Fédération étudiante universitaire du Québec. Pour y arriver, Québec devra avoir réglé dès cet automne le débat sur les clauses discriminatoires. On ne veut pas que cela monopolise le sommet », de préciser Mme Baril.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

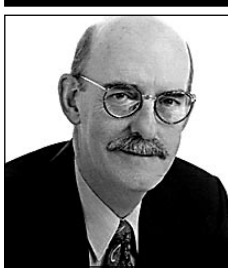
CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Un rôle nécessaire

Le premier ministre Chrétien ne prenait pas un grand risque en choisissant Adrienne Clarkson pour succéder à Roméo Leblanc comme gouverneur général du Canada. Ce qui ne signifie nullement que la nature même de cette fonction et le mécanisme de sélection de son titulaire ne soulèvent pas de questions.



Pierre Gravel
pgravel@lapresse.ca

Par ses origines, sa personnalité, sa carrière et les valeurs qu'elle incarne, la nouvelle représentante de la reine correspond en effet parfaitement à toutes les exigences du poste à combler. Plus encore même, peut-être, que la plupart de ses prédécesseurs dont les allégeances politiques pouvaient inspirer des réticences à des citoyens qui avaient bien du mal à croire que, par le seul fait d'une nomination à cette fonction honorifique, un adversaire pouvait du jour au lendemain se hisser, et surtout se maintenir, au-dessus de la mêlée.

Toute la vie professionnelle de madame Clarkson démontre bien que cette indépendance, par rapport aux partis politiques, n'en fait pas pour autant une personne dénuée d'opinions bien précises sur les questions qui préoccupent les Canadiens. Au contraire. On peut même imaginer les efforts qu'elle devra s'imposer pour, dans certains cas, se contraindre au silence — ou à tout le moins à des banalités — face à des problèmes sur lesquels elle aurait tendance à exprimer des réflexions alimentées par une longue observation de la chose publique. Ce sera pourtant son lot, dorénavant, puisque, quoi qu'elle en pense ou en dise, son rôle continuera d'être, par définition, strictement figuratif et son pouvoir bien symbolique.

Ces limites ne sont pas seulement dues au fait qu'elle devient la représentante d'une souveraine étrangère qui n'a elle-même pas d'autorité ni capacité réelle d'intervention dans les affaires de l'État dont elle est théoriquement le personnage numéro un. Elles tiennent aussi du mode de nomination actuel qui reste du ressort exclusif du premier ministre alors que la simple logique voudrait que la reine en question ait au moins son mot à dire sur le choix de la personnalité qui va la représenter.

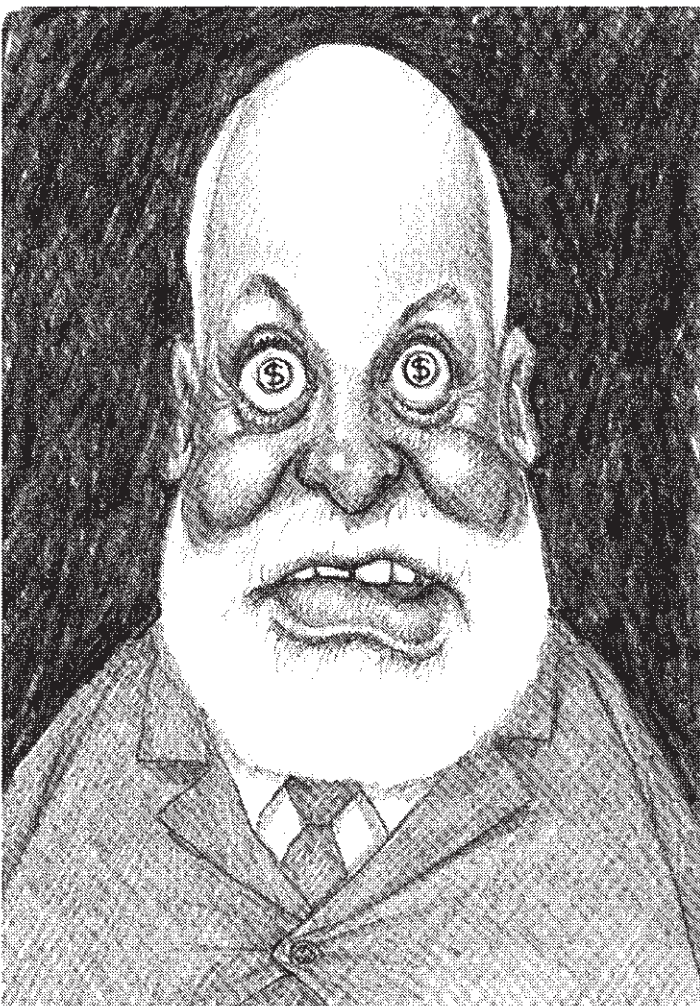
Pour bon nombre de Canadiens, et assurément encore plus de Québécois, qui contestent la pertinence même de la monarchie, la solution la plus simple serait bien sûr l'abolition du poste. Ou, à défaut d'y parvenir — à cause de la difficulté d'adopter quelque changement constitutionnel que ce soit —, de laisser porter en se disant qu'il s'agit, pour le premier ministre, d'une prérogative bien innocente pour combler un poste aussi peu significatif.

Sauf que, monarchie ou non, il faut dans un pays normal un chef d'État qui incarne la légitimité et la continuité et qui, du moins symboliquement, personnifie une forme d'autorité ultime à titre de représentant de l'ensemble des citoyens.

Or, dans un régime parlementaire de type britannique où le chef du gouvernement n'est que le leader du parti détenant la majorité des sièges au Parlement, il ne peut être question que le premier ministre joue ce rôle. D'où l'utilité et même la nécessité d'une fonction, semblable à celle de gouverneur général, sans égard au fait qu'il soit également techniquement représentant de la reine. C'est sur ce plan que l'entière discrétion laissée actuellement au leader du parti au pouvoir devrait être revue. Par exemple, en décidant que son choix devrait être soumis pour consultation à un comité de parlementaires qui auraient la possibilité d'interroger le candidat ou à tout le moins d'exprimer leur avis à son propos. Et même qu'ensuite l'ensemble des élus puissent se prononcer lors d'un vote formel de ratification.

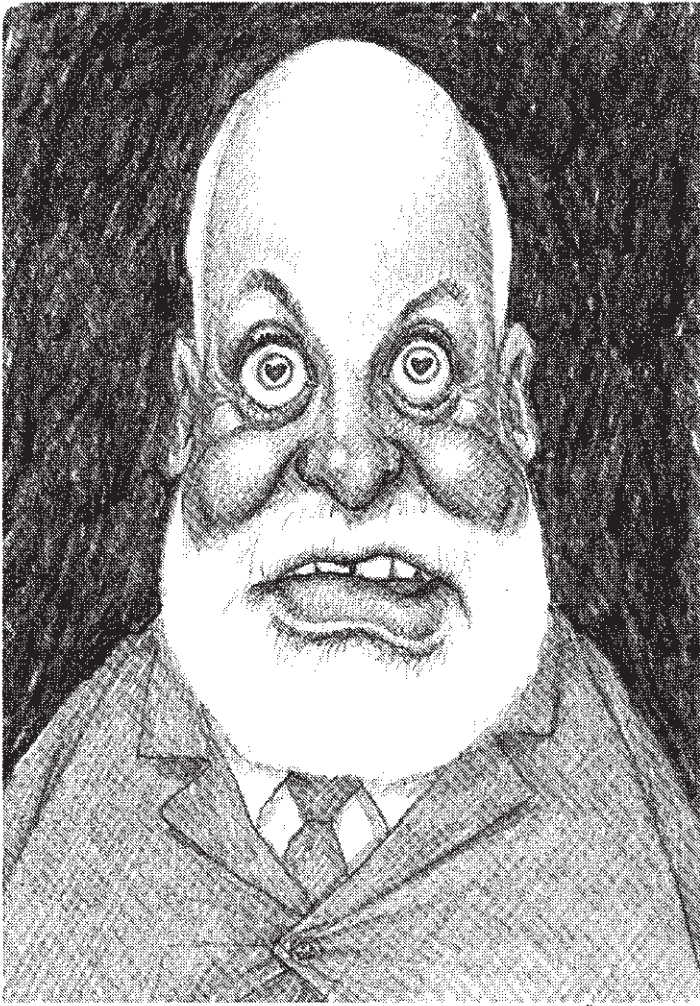
L'objectif, en l'occurrence, ne serait pas tant de réhabiliter la monarchie mais de donner au chef de l'État une crédibilité qui lui manque actuellement, quelle que soit la valeur et les talents de la personne qui occupe ce poste.

AVANT



DROITS RÉSERVÉS

APRÈS



serge.chapleau@lapresse.ca

Le style c'est l'homme

L'accord de Charm el-Cheikh entre le premier ministre Ehud Barak et le chef palestinien Yasser Arafat suit les lignes générales de l'accord de Wye, signé il y a presque un an, que M. Benjamin Netanyahu n'avait jamais mis en oeuvre. Ainsi, la politique d'Israël à l'égard des Palestiniens n'a pas beaucoup changé en un an. Mais le style de gouvernement s'est transformé radicalement.



Frédéric Wagnière
fwagnier@lapresse.ca

Même quand M. Netanyahu négociait de façon positive avec les Palestiniens, il donnait l'impression qu'il n'y croyait pas vraiment et il semblait incapable du moindre geste pouvant être interprété comme une marque de sympathie envers les Palestiniens. Tel était son caractère et il estimait qu'il le devait à ses électeurs.

M. Barak a compris qu'une majorité des électeurs était désormais lasse de ce négativisme et que le moment était venu de préparer un accord final, tel que prévu par les accords d'Oslo. Mais c'est aussi dans son caractère de chercher des solutions et d'éviter que les problèmes traînent en longueur. Enfin, c'est peut-être plus facile pour un général, qui a gagné le respect de l'armée qu'il a commandée, de parler de paix, comme ce fut le cas pour Yitzhak Rabin, le général de Gaulle et le général Eisenhower.

Parmi les gestes encourageants à l'égard des Palestiniens, il y a l'engagement pris par M. Barak devant le secrétaire d'État américain, Mme Albright, d'empêcher la construction d'un nouveau quartier juif à Ras el-Amoud, dans l'Est de Jérusalem. Ce quartier est le seul lien, entre les lieux saints musulmans de Jérusalem et le reste de la Cisjordanie, qui est peuplé exclusivement par des Palestiniens. Il est intéressant de noter que le projet avait déjà été gelé par M. Netanyahu jusqu'aux élections. Mais ce qu'il avait fait comme une manœuvre électorale, M. Ba-

rak le fait comme une partie de sa stratégie de paix.

Lors du débat sur la ratification de l'accord à la Knesset, M. Barak a déclaré: « Pour l'avenir et la sécurité d'Israël, il va falloir se séparer des Palestiniens et ne plus régner sur eux. » Des paroles sans doute très douces pour des oreilles palestiniennes. Il a aussi parlé de la douleur pour Israël de se retirer de territoires bibliques.

Enfin, M. Barak a nommé David Lévi à la tête de l'équipe chargée de négocier avec les Palestiniens. La réputation du ministre des Affaires étrangères n'est plus à faire, car il avait exercé les mêmes fonctions sous M. Netanyahu, mais avait démissionné, en janvier 1998, parce qu'il estimait que le premier ministre bloquait le processus de paix.

Manifestement, M. Barak veut mettre toutes les chances de son côté de conclure un accord final avant le 13 septembre 2000. La patience des Palestiniens était presque à bout avec les attermoissements du gouvernement Netanyahu, au début de l'année, lorsqu'ils songeaient sérieusement à contourner les négociations en déclarant unilatéralement l'indépendance de la Palestine, ce qui aurait confirmé le rôle d'occupants dont les Israéliens veulent se défaire. Il y a aussi l'âge et l'état de santé de Yasser Arafat qui augmentent les chances que les Palestiniens doivent se trouver un nouveau chef. Or, dans l'état où se trouve la démocratie chez les Palestiniens, ce processus pourrait être houleux et compromettre les négociations.

Enfin, l'histoire récente d'Israël doit faire penser à M. Barak qu'il ne sera plus premier ministre en 2003, car l'alternance du pouvoir se fait à un rythme accéléré. Le temps est donc court pour mener les négociations à terme et pour commencer l'application de l'accord, avant que la politique électorale ne fasse des ravages dans les projets du gouvernement. Il y a aussi le fait que les négociations dominent la scène politique mais qu'il y a d'autres problèmes presque aussi urgents. En négociant rapidement un accord avantageux avec les Palestiniens, M. Barak rapproche le jour où lui ou son successeur pourra s'occuper de l'économie et des questions sociales.

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

55,55 \$ par individu ; une fausse économie ?

■ La Presse du samedi 4 septembre dernier tirait à sa une : « Une île, une ville : 100 millions d'économies ». À première vue, c'est bien séduisant ! Mais qu'en est-il vraiment ? Voyons voir : 100 millions divisés par 1,8 million d'individus donne 55,55 \$ par individu. Voici donc l'« économie » qui en résulterait ou, inversement, le coût que chacun a à supporter pour demeurer dans le statu quo. Est-ce un prix bien élevé pour éviter d'être happé par un gros gouvernement, ou pour être dirigé par un gouvernement encore plus gros qui aura par surcroît à composer avec des intérêts encore plus divergents ? Quand apprendrons-nous que « big » ne veut pas nécessairement dire « meilleur » ?

Claude LAPORTE

Oui aux péages

■ Dans sa lettre publiée le 7 septembre, M. Jean-Louis Couturier réclame un nouveau pont pour que les Américains aient une bonne image de Montréal. M. Couturier est-il allé à New-York récemment ? Il y est plus facile et plus rapide de marcher que de prendre une voiture et cela toute la journée.

La seule façon de libérer les

ponts et de réduire le nombre de véhicules qui entrent à Montréal est tout simplement d'instaurer un péage sur tous les ponts. La sensibilisation passe par le porte-feuille...

Jean-Claude De BLOIS
Montréal

Des surplus au Québec : vaut mieux en rire !

■ Les syndicats veulent mettre la main sur... quels surplus ?

Des conditions économiques exceptionnelles procurent cette année au gouvernement du Québec des excédents de revenus de l'ordre de 3 milliards. Cet apport financier n'est que ponctuel. Les taux d'intérêt aux États-Unis ont commencé à remonter. L'économie du Québec est à la remorque des exportations aux États-Unis, et ces exportations vont décroître avec le ralentissement économique déjà anticipé par la Réserve fédérale américaine.

Ici au Québec, 18 % de la population active consiste en des gens dont la rémunération est dépendante de nos impôts, contre 14 % en Ontario et 10 % en Alberta. On sait que la création d'emplois, l'innovation et le dynamisme économique ne peuvent venir que du secteur privé. On a un sérieux problème de surplus de travailleurs dans le secteur public.

Or l'offre de 5 % en augmentations de salaires du secteur public est une dépense annuelle récurrente de l'ordre de 1 milliard. Le pourcentage des revenus du gouvernement du Québec consacré aux intérêts sur la dette de 88 milliards, va passer de 27 % à 30 ou 35 % des 40 milliards de revenus, soit de 10,8 milliards à 12 ou 14 milliards par an.

En ne faisant plus d'enfants, les Québécois continuent de ratatiner l'économie et de saboter l'avenir. Le Québec a des surplus ? Vaut mieux en rire ; c'est pas pour longtemps.

Dollard PAYEUR

Hypocrisie

■ Je trouve que les médias contournent la véritable question concernant la marijuana.

Aux bulletins d'information, on en présente la nouvelle avec sensation, sans point de vue critique, donnant la parole à la police et aux agriculteurs victimes des motards.

Pourtant, on voit partout dans les médias, dits populaires, des images qui nous présentent cette « drogue » comme étant devenue « cool », alors qu'elle demeure encore illégale. Pourquoi ? Pendant ce temps, les études se multiplient pour démontrer le peu de nocivité du cannabis sativa. Pourtant, les dangers se multiplient autour de

cette plante, seulement parce qu'elle est illégale. La mafia est prête à jouer les durs avec les agriculteurs. La police dépense des millions en répression inutile. Alors que tout l'argent qui se brasse s'envole dans une économie parallèle. Qui se lèvera pour dénoncer l'hypocrisie de nos gouvernements ? Ça fait dix ans que le gouvernement fédéral nous dit qu'on fait des études, des tables de consultation, des commissions parlementaires. Qui profite tant de l'illégalité de la marijuana, voilà la vraie question ? Allez-vous enfin oser la poser ?

Yannick LEGAULT

René Lecavalier, un modèle ?

■ Il est bien vrai de dire de René Lecavalier qu'il fut le premier à s'imposer l'emploi du mot juste dans ses commentaires. Ainsi, avait-il su corriger l'expression doublement fautive « il lance et compte ! » par « le tir... et c'est le but ! » Cela est tout à son honneur.

Mais il est faux de prétendre que les autres journalistes se sont inspirés de son enseignement. Une preuve parmi d'autres : à peine deux ans après le retrait de M. Lecavalier du petit écran, un journaliste sportif — pourtant réputé — pondait une série télévisée qu'il

intitulait : « Lance et compte ! »... Et il ne s'est alors trouvé personne pour le rappeler à l'ordre.

N'est-ce pas là ce qu'on appelle « prêcher dans le désert » ?

Jocelyn FOURNIER
Drummondville

Un effort individuel

■ Bravo à Pierre-Marc Boyer pour son opinion publiée dans La Presse du 7 septembre dernier. Enfin un jeune qui a les deux pieds sur terre et qui refuse de cautionner le jodel utilisé par la plupart des médias électroniques. Ce n'est pas par une Loi 101 ou par la construction d'une bibliothèque nationale de 85 millions ou en se séparant du Canada que nous allons sauver notre français. Il faut que CHACUN de NOUS fasse l'effort de bien parler sa langue au lieu d'écouter les niaiseries de La P'tite Vie ou les textes insipides d'un Michel Tremblay ou encore l'humour juvénile de Pepsi Cola que je boycote justement à cause de cela.

Futurs jeunes parents, réveillez vous si vous avez vraiment à coeur de sauver votre langue que nos ancêtres nous ont laissée. Autrement, je n'ose imaginer comment vont s'exprimer vos enfants dans 25 ans.

Michel GUITÉ
Boisbriand

Opinions

Des propos méprisants à l'égard des producteurs

RAYMOND BRÉARD
L'auteur est président et directeur général de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec.

L'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) tient à faire valoir son point de vue face à deux récentes déclarations publiques de Fabienne Larouche, notamment dans un article publié dans *La Presse* du 7 août dernier et dans une entrevue accordée le 25 août à la radio de Radio-Canada.

S'estimant attaqués dans leur intégrité par certains propos de Mme Larouche, les producteurs membres de notre association veulent non seulement défendre leur profession mais également rectifier plusieurs affirmations qu'ils estiment erronées sur le financement des productions.

Mme Larouche affirme : « Le producteur, c'est un intermédiaire de trop ! Sur dix producteurs, il y en a un de bon et neuf de morons... » Les 250 producteurs et productrices représentés par notre association considèrent ces propos méprisants pour la profession qu'ils exercent. Les producteurs indépendants, qui fournissent près de la moitié des émissions aux télédiffuseurs d'ici, développent depuis une vingtaine d'années une expertise unique et contribuent à la diversité, à la qualité et au succès de la télévision québécoise. En témoignent les cotes d'écoute impressionnantes ainsi que les nombreux prix remportés par ces producteurs, notamment lors du Gala annuel des Gémeaux.

Qu'il soit spécialisé en cinéma ou en télévision, en fiction, documentaire, animation, variétés ou émissions jeunesse, le travail du producteur s'est complexifié avec les années. Il importe d'insister tout d'abord sur son implication active à tous les niveaux créatifs : concept, textes, casting, décors, costumes, musique, montage... Parmi les autres dimensions du rôle de producteur, mentionnons l'initiative et la conception de certains projets d'émission ou la sélection des meilleurs projets reçus ; une participation au développement des scénarios ; la vente des projets aux différents diffuseurs ; le montage financier national ou international ; l'élaboration et la gestion de budgets complexes ; la sélection des équipes de création et équipes techniques ; l'embauche et la négociation de tous les contrats ; l'encadrement et l'orientation de la production dans son ensemble ; la négociation avec les distributeurs ; le développement des produits dérivés et le suivi de l'exploitation pour toute la vie des oeuvres.

« Les producteurs sont financés à 100 % (par la société). » Dans le cas des séries lourdes, les fonds publics représentent en moyenne 60 % des budgets de production. Il est essentiel de préciser que ces fonds publics sont principalement du financement remboursable sur les profits générés et des crédits d'impôt sur la main-d'oeuvre. Ces crédits d'impôts constituent d'ailleurs une mesure fiscale très rentable pour l'économie puisque les gouvernements récupèrent davantage que les montants investis via les taxes et les impôts générés par ces productions. D'autre part, 40 % des budgets provient de fonds privés (licence du diffuseur, portion privée du Fonds canadien de télévision, Fonds indépendant de production, commandites) et d'investissement du producteur. Dans d'autres genres d'émissions (variétés, animation, documentaire, etc), le financement public représente souvent moins de la moitié du budget.

« Les producteurs ne prennent aucun risque. » Au contraire, les producteurs assument de nombreux risques :

- en développement, puisqu'il faut investir dans plusieurs projets pour n'en produire souvent que quelques-uns ;
- en production, car le cachet du producteur est souvent investi, en tout ou en partie ;
- pour la livraison du produit fini, dont la responsabilité ultime échoit au producteur ;
- pour tout dépassement budgétaire ;



Fabienne Larouche

PHOTOTHÈQUE, *La Presse*

■ pour le financement intérimaire, qui peut s'étaler sur 5 ans au niveau fiscal ;

■ pour le maintien d'une infrastructure permanente, comme toute entreprise, avec une place d'affaires et des employés.

« J'économise 1M \$ de fonds publics qui va normalement dans les poches du producteur. » En vertu des règles strictes en vigueur dans les principaux programmes de financement, les honoraires des producteurs additionnés aux frais d'administration ne peuvent excéder 20 % du budget de tournage et de post-production, pour un maximum de 1M \$ par production. Ce maximum correspond donc souvent à 10 % d'un budget puisque les séries lourdes (genre *Omeria* ou *Marguerite Volant*) coûtent aux alentours de 10M \$. Une somme de 500 000 \$ est habituellement prévue pour les nombreux frais d'administration et 500 000 \$ peut être prévue pour les cachets des producteurs, soit deux à trois personnes sur une période de trois ans de travail : un producteur exécutif, un producteur délégué et parfois un producteur au contenu.

Il demeure qu'une partie de ces cachets est souvent investie dans la production, le montage financier de ces projets d'envergure étant difficile à boucler, notamment parce que les commandites privées sont dorénavant versés aux télédiffuseurs plutôt qu'aux producteurs. Dans la plupart des autres genres (documentaires, variétés, émissions jeunesse...), les cachets de producteur sont calculés en proportion des budgets, et sont donc très inférieurs à ces montants.

De plus, les productions étant financées en partie par des fonds publics, chaque dollar dépensé est soumis à la vérification de chacune des instances qui consent le financement ou les crédits d'impôt. Les ministères du revenu ne sont pas plus indulgents avec les maisons de production qu'avec toute autre entreprise.

« En développement, les producteurs gardent les 3/4 des fonds et ne donnent au scénariste que le 1/4. » Au contraire, la majeure partie sinon la totalité des fonds de développement va à l'écriture et à la recherche. Le producteur doit le plus souvent assumer la majeure partie de ces frais puisque les fonds disponibles à ce chapitre sont peu élevés et limités à certains genres. De plus, les fonds disponibles sont en règle générale remboursables au premier jour de tournage.

Aux orties le Sommet de la jeunesse

MATHIEU BOCK-CÔTÉ
L'auteur est étudiant en philosophie à l'Université de Montréal.

Depuis l'époque Lévêque, la société québécoise a adopté de façon radicale une forme d'organisation socio-institutionnelle directement inspirée du corporatisme le plus extrême. Logique des groupes contre le citoyen, multiplication des fiertés minoritaires contre l'appartenance nationale, division de la communauté en plusieurs strates déterminées par l'âge, organisation répétée de pseudo-sommets entre les principales « instances démocratiques de la société civile », selon la langue de bois techno-bureaucratique à la mode, tout concorde pour nous embourber définitivement dans le modèle corporatiste, négateur à la fois des libertés individuelles et de la démocratie politique. Le modèle québécois, instrument de fragmentation du Québec en une multitude de sous-communautés nombrilistes et intéressées, est un véritable rouleau compresseur des idées libérales et républicaines au nom de ce dogme étouffant qu'est le consensus, terme poli pour décrire la dictature de temps de paix.

Encore aujourd'hui, cette folie liberticide se manifeste par l'approche du Sommet de la jeunesse qui démontre par son existence même son caractère absurde et antidémocratique. Lieu de rencontre des élites corporatistes visant à délayer une vision « jeune » de la société, il sera une fois de plus l'occasion de nier la nécessité du débat citoyen au nom d'une unité factice protégeant les intérêts des apparatchiks « jeunes-syndicaux » et gouvernements. Ce qu'il faut toutefois condamner, au-delà de la symbolique corporatiste de cette manifestation grotesque, c'est sa tendance nette à nier le droit élémentaire de tout citoyen de définir son identité par lui-même, sans en référer nécessairement à un groupe, aussi « jeune » soit-il.

D'ailleurs, qu'est-ce que la jeunesse ? Depuis quand existe-t-il une classe d'âge qu'il conviendrait de désigner ainsi, niant par le fait même le droit des citoyens à ne pas s'enfermer dans leur date de naissance ? Est-ce qu'être jeune implique nécessairement d'adhérer à certains schémas de pensée ? Existe-t-il un déterminisme chronologique qui contraindrait telle strate d'âge à se préoccuper de thèmes particuliers. « Je suis jeune donc je suis pour la pluralité identitaire ». « Je suis jeune donc je suis dynamique et imagitatif ». Ce genre de raison-

nement constitue une insulte aux lois élémentaires de la logique. La jeunesse ne dicte pas d'attitudes face à la société. Le croire, c'est nier aux citoyens le droit de s'élever au-delà de leur intérêt premier et de se consacrer à la recherche du bien commun, qui n'est pas, doit-on le souligner, monopolisé dans sa définition par une strate d'âge.

Cette logique est liberticide. Elle nie l'idée même de citoyen-neté en fondant l'homme dans son groupe, l'empêchant d'être porteur d'une voix singulière qui ne soit pas nécessairement dictée par ses particularités sociales ou biologiques. Selon l'idée que s'en font les théoriciens du Sommet de la jeunesse, puisqu'on est âgé de 18 à 35 ans, on est nécessairement favorable à l'« interculturelisme », à l'entreprise privée, à la pluralité identitaire et à la disparition des frontières. À partir de 36 ans, on ne sait plus. Mais avant cela, tout est déterminé. On n'y peut rien dirait-on. On n'échappe pas à son âge.

Qu'on s'en rende compte, en pays démocratiques, la jeunesse n'existe pas. L'histoire récente a plutôt démontré que c'étaient les pays totalitaires et dictatoriaux qui avaient une certaine affection pour cette « classe d'âge » porteuse des espoirs du régime en place. Dans un pays qui fonde son appartenance sur la citoyenneté et la nationalité, il n'y a d'autre identité,

dans la sphère publique, que la sienne propre. On est soi-même et on est soi-même dans son pays. Ce n'est pas parce qu'on est à l'aube de son existence qu'on perd son individualité citoyenne. Ce qui existe, ce sont des citoyens libres de leur pensée, de leur choix politiques, et non des molécules dans cette grande famille aliénante qu'est la jeunesse. Le corporatisme identitaire tue la démocratie, parce qu'au dialogue entre les citoyens, il substitue la reconnaissance mutuelle des groupes entre eux.

Il conviendrait donc, si le gouvernement du Québec avait un minimum de considération pour ses citoyens, de jeter ce sommet antidémocratique aux poubelles et de ranger ces fadaïses dans la bibeloterie péquiste le plus vite possible et de s'abstenir de toute répétition du même genre dans les dernières années de son mandat. Le corporatisme doit cesser. On ne doit plus fondre le citoyen dans son groupe social. Et la non-tenu de ce sommet serait un premier pas dans la bonne direction.

Fusions municipales: que fait-on du droit à la différence?

IAN RANKIN
L'auteur est maire de Lac-Tremblant-Nord.

Comment réagiriez-vous si, un jour, quelqu'un débarquait dans votre jardin paisible, celui que vous entretenez depuis 84 ans, dans le but non dissimulé d'intégrer votre joyau à un immense parc d'attraction ? Ce scénario ne relève ni de la science fiction ni d'une triste histoire d'expropriation, mais bien de la réalité que vit aujourd'hui la petite municipalité de Lac-Tremblant-Nord, à moins de deux heures de route de la métropole.

Dans sa course à l'harmonisation des structures municipales, le gouvernement du Québec a en effet entrepris d'intégrer notre jardin de 20,64 km carrés à la grande ville qui résulterait de la fusion de Saint-Jovite, de Saint-Jovite Paroisse et de Mont-Tremblant.

Dimanche dernier, les citoyens de Lac-Tremblant-Nord se sont prononcés à 96,5 % contre le projet de regroupement. Comme élus, nous croyons que le message est suffisamment clair et qu'il doit être respecté. (...)

On peut s'étonner qu'en dépit de la vive opposition de deux des quatre municipalités concernées, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, persiste dans sa volonté de fusionner nos administrations. Mais il est plus étonnant encore de voir notre petit coin de pays mêlé à ce projet qui prend forme dans un tourbillon d'improvisation.

Prenons par exemple, le cas de Saint-Hilaire et Otterburn Park. La

ministre se réjouit de la volonté des citoyens et s'empresse de déclarer qu'elle respectera les résultats du référendum. Dans le cas de la fusion de Saint-Jean-sur-Richelieu et quatre municipalités environnantes, la ministre dit alors qu'elle respectera les résultats du référendum dans la mesure où il n'y ait pas d'égoïsmes sociaux, en d'autres termes, elle respectera le résultat dans la mesure où tout le monde est d'accord. Dans le cas de Montréal, on jette du revers de la main une fusion souhaitée par certains et on place au premier rang des priorités, une refonte des structures faisant place à la mise en commun des services et au partage de l'assiette fiscale. En ce qui nous concerne, on a simplement jeté un pavé dans la mare, on a laissé les municipalités s'insurger ou se réjouir, sans nous donner le choix d'alternatives.

Les regroupements sont souhaitables lorsque l'intérêt commun se trouve servi. Personne n'a intérêt à ce que Lac-Tremblant-Nord passe sous la houlette d'une ville qui regrouperait les intérêts de Saint-Jovite, Saint-Jovite Paroisse et de Mont-Tremblant. Pas plus nos voisins que nous-mêmes. Car si l'objectif de nos voisins consiste à assurer leur croissance économique, le nôtre consiste expressément à con-

server notre patrimoine naturel. Nous nous employons à cette tâche avec scrupule depuis 84 ans et avons mis en vigueur une politique aussi stricte que contraignante. Alors qu'on discuterait de construction d'infrastructures routières, d'exploitation du territoire et de développement économique au conseil municipal de la nouvelle grande ville, qui voudrait d'une poignée de citoyens qui défendraient debout l'intégrité de son patrimoine ? Qui voudrait d'un pareil « allié » ?

L'intégration de Lac-Tremblant-Nord à une ville où le développement touristique primerait sur tout ne ferait qu'entraîner frictions, incompréhension et désordre. Il va sans dire que les relations harmonieuses que nous entretenons avec nos municipalités voisines s'en trouveraient passablement ternies. (...)

Lac-Tremblant-Nord ne compte que quelque 200 contribuables qui ont choisi d'y établir leur chalet, par choix et par un désir farouche de vivre en paix. La majorité de ces résidences n'ont ni électricité, ni téléphone et certaines ne sont accessibles que par bateau. Notre municipalité fonctionne avec un budget annuel de 214 000 \$. Elle fournit très peu de services pour la simple raison qu'elle s'est créée

très peu de besoins. Notre infrastructure routière fait trois kilomètres de long, on s'abreuve de l'eau du lac et on se chauffe au poêle ! Le mode de vie choisi — et chéri — par la forte majorité de la population est différent, ce qui rend les objectifs municipaux différents. Les questions de développement touristique et économique du territoire, croyez-le, se situent aux antipodes de nos priorités ? Est-il encore possible, dans une société dite libre et démocratique, de faire un choix de vie qui ne corresponde pas à la « norme » et d'être respecté dans ce choix ?

Par son désir de fusionner les municipalités, la ministre souhaite réduire les coûts pour l'État et rendre plus efficace la gestion municipale. Ainsi regroupées, les municipalités se doteraient d'ententes plus larges et les services municipaux réunis engendreraient du coup une économie d'échelle. Nous sommes d'accord avec les ententes intermunicipales, d'ailleurs de telles ententes existent déjà depuis plusieurs années, notamment avec la municipalité de Labelle et Mont-Tremblant pour le service des incendies, du déneigement et de la collecte des ordures.

Par ailleurs, avec quelque 200 contribuables, quel poids aurions-nous dans un conseil municipal qui représenterait les intérêts de 10 000 habitants « fusionnés » ? Il faudrait se dire bénie des dieux si nous représentions seulement 1 % des voix. Et quelle garantie aurions-



Louise Harel

PHOTOTHÈQUE, *La Presse*

nous de pouvoir faire valoir notre point de vue ?

L'objectif de Mme Louise Harel est sans doute louable. Mais se soumettre à sa volonté correspondrait à remettre à des tiers les clés de notre municipalité. Et cela, il n'en est pas question. Nous avons travaillé trop dur pour préserver notre patrimoine. (...)

Nous prions Mme Harel de respecter la volonté des citoyens de Lac-Tremblant-Nord, si peu nombreux soient-ils. Et si la voix de la démocratie n'est pas assez forte, alors nous la prions de faire simplement appel au bon jugement. Il faut respecter le droit à la différence et empêcher que notre joyau soit fondu à des intérêts qui lui feraient perdre toute sa valeur.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



KOSOVO

Manif serbe

■ Quelque 700 réfugiés serbes du Kosovo ont entamé hier une marche sur Belgrade afin de protester contre l'indifférence du gouvernement vis-à-vis de leur sort depuis leur arrivée en Serbie. Par crainte des représailles, la quasi-totalité des 200 000 Serbes du Kosovo ont fui la province à majorité albano-phonie après l'entrée des troupes de l'OTAN. Par ailleurs, plus de 2000 personnes ont réclamé le départ du président Slobodan Milosevic au cours d'une manifestation organisée à Belgrade par un groupe d'économistes indépendants.

d'après AP et AFP

ALGÉRIE

Islamistes repentants

■ Cinquante-deux membres du Groupe islamique armé (GIA), les plus radicaux des terroristes encore en activité en Algérie, se sont rendus aux autorités, rapportait la presse algéroise. Les « repentis » se sont livrés à l'armée régulière et ont remis leurs armes, un lot impressionnant de fusils, de munitions et de bombes. Les deux émirs qui dirigeaient ce groupe, Yahia et Hamza, se sont immédiatement mis sous l'autorité des forces de sécurité conformément à la récente loi sur l'amnistie mise en place par le président Abdelaziz Bouteflika.

d'après AP

HAÏTI

Attentat condamné

■ La Mission Civile Internationale OEA/ONU en Haïti a « vivement condamné », hier, l'attentat à l'explosif contre la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti et l'attaque à main armée contre un véhicule dans lequel se trouvait un responsable politique de l'Organisation du peuple en lutte (OPL, opposition). Ces attentats non revendiqués, commis samedi et dimanche à Port-au-Prince, n'ont pas fait de victime. La Mission estime qu'ils renforcent le sentiment d'insécurité à l'approche des élections.

d'après AFP

RUSSIE

Lebed candidat

■ Le général Alexandre Lebed, gouverneur de la région de Krasnoïarsk (Sibérie), a annoncé hier qu'il sera candidat à l'élection présidentielle de juin prochain, qui doit voir entrer au Kremlin le successeur de Boris Eltsine. Lebed, 49 ans, ancien de la guerre d'Afghanistan, a souligné qu'on aurait bientôt besoin de lui pour remettre de l'ordre dans le pays. Le général Lebed avait joué un rôle clé à la mi-1996, pour la signature des accords de paix qui ont mis fin à la guerre en Tchétchénie. À l'étranger, où il se rend souvent, il est considéré comme un des rares hommes politiques charismatiques en Russie. Mais ses positions nationalistes et son peu de goût pour la démocratie inquiètent.

d'après AFP

CUBA

Dissidents arrêtés

■ Des dissidents cubains ont annoncé hier que cinq à dix opposants ont été arrêtés au cours des deux derniers jours à Santiago de Cuba (est) et à La Havane. Oscar Elias Biscet, Marcel Valenzuela, Alejandro Chang, José Aguiar Hernandez et Angel Pablo Polanco (journaliste indépendant), ont été arrêtés à La Havane pour association avec des projets de désobéissance civique. L'un d'entre eux, M. Biscet, a été libéré jeudi soir et a pu donner l'information. Selon un défenseur cubain des droits de l'Homme au moins trois autres opposants ont été également arrêtés à Santiago de Cuba.

d'après l'AFP

CORSE

Indépendantistes floués

■ La cour d'appel de Managua a déclaré illégale, hier, l'expulsion vers la France de cinq nationalistes corse. La police nicaraguayenne avait expulsé ces nationalistes — proches de l'ex-MPA (Mouvement corse pour l'autodétermination) — le 1^{er} septembre. Leurs avocats ont l'intention de porter plainte pour enlèvement, puisque la France et le Nicaragua n'ont pas signé de traité d'extradition.

d'après AFP

Autres informations
en page B5

Jakarta rembarre Washington : pas de Casques bleus au Timor

AFP, AP et La Presse
JAKARTA

Après avoir suspendu la coopération militaire des États-Unis avec l'Indonésie, le président Bill Clinton a demandé hier à Jakarta d'autoriser la communauté internationale à rétablir l'ordre au Timor oriental. Pas question d'une force de paix militaire sur notre territoire, ont répondu les autorités indonésiennes.

Accusant Jakarta de ne pas avoir réussi à mettre fin à des « abus choquants », le président américain, qui s'exprimait depuis la Maison Blanche, a indiqué qu'il n'a pas pris de décision concernant la contribution américaine à une telle force de maintien de la paix, mais qu'il était en consultation avec le Congrès et l'Australie, qui a proposé de dépêcher des troupes.

Bill Clinton a également souligné que la situation au Timor oriental risquait, étant donné le rôle économique majeur de l'Indonésie dans la région, de compromettre le rétablissement des autres pays après la crise financière qui a frappé l'Asie. Dans ces conditions, « ma volonté de fournir une assistance (Jakarta) à l'avenir dépendra très fortement de la façon dont l'Indonésie traitera la situation », a-t-il menacé.

Auparavant, le président indonésien Jusuf Habibie, qui a accepté la venue demain d'une mission de l'ONU au Timor oriental, avait indiqué aux cinq ambassa-

deurs des Nations unies arrivés la veille à Jakarta « qu'il accepterait toute assistance internationale pour le Timor oriental à l'exception de l'assistance militaire ».

Le chef de l'État indonésien a assuré la délégation de cinq diplomates que son gouvernement était en mesure de contrôler la situation dans l'ancienne colonie portugaise, deux jours après l'imposition de la loi martiale.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a reconnu que la nuit de mercredi à hier avait été « sans doute la plus calme » depuis le début des violences, même si la situation n'avait pas encore changé de manière spectaculaire et que circulaient des rumeurs de coup d'État.

Assassinats

À Dili, le chef lieu du territoire, la mission de l'ONU pour le Timor oriental a commencée à partie évacuée ce matin par une étreinte de 200 employés. Au moins la moitié d'entre eux se seraient portés volontaires pour rester, espérant pro-



PHOTO AFP ©

Plus de 110 000 personnes ont fui le Timor oriental.

téger la vie de plusieurs centaines de réfugiés qui ont trouvé refuge dans leurs locaux.

C'est que, malgré un léger répit, les milices anti-indépendantistes et des soldats indonésiens continuent de se venger sur les Est-Timorais, qui ont massivement voté en faveur de l'indépendance lors d'un référendum organisé par les Nations unies.

La population est soit chassée, soit emmenée de force ou en fuite dans les montagnes. La branche allemande de l'organisation humanitaire Caritas International a an-



PHOTO REUTERS ©

Au moins 52 personnes sont mortes quand cet édifice à logements de Moscou a été pulvérisé.

Bombe meurtrière à Moscou

Les autorités s'empressent d'évoquer le Daguestan

D'après AFP et AP
MOSCOU

Au moins 52 personnes, dont six enfants, ont trouvé la mort dans l'explosion, hier matin, d'un immeuble à Moscou, et plusieurs dizaines d'autres pourraient encore être ensevelies, selon un nouveau bilan provisoire du ministère des Situations d'urgence cité aujourd'hui par l'agence Interfax. Plusieurs responsables pensent qu'il peut s'agir d'un acte terroriste lié au conflit entre la Russie et les islamistes caucasiens.

La télévision NTV a rapporté qu'aucun survivant n'a été retrouvé depuis 24 heures et a noté que les services de secours avaient commencé de déblayer les décombres à l'aide de pelles mécaniques, un signe qu'ils estimaient ne plus pouvoir retrouver de victimes vivantes.

Les services secrets russes (FSB) ont indiqué en fin de journée que leur enquête préliminaire les portait à conclure à un acte terroriste. Le FSB estime que la bombe à l'origine de l'explosion avait été constituée de l'équivalent de 300 à 400 kg d'explosif ou par une grosse quantité de matériel pyrotechnique.

Le porte-parole du FSB a cependant reconnu qu'aucune hypothèse n'était à exclure, car « on trouve parfois, entreposées dans les caves de nos immeubles, les matières les plus invraisemblables ».

Le maire de Moscou Iouri Loukov a pour sa part estimé qu'il s'agissait d'un acte terroriste lié au conflit qui oppose depuis un mois

au Daguestan les forces russes à des combattants islamistes venus de Tchétchénie. « Nous pouvons affirmer avec une haute probabilité qu'un acte terroriste a été commis », a-t-il déclaré.

Le premier ministre Vladimir Poutine a pour sa part déclaré que « les événements qui ont lieu au Daguestan sont dangereux non seulement pour la République publique et le Caucase, mais aussi pour toute la Russie ».

Un interlocuteur anonyme « parlant avec un fort accent caucasien » a revendiqué cette explosion à l'agence Interfax, affirmant qu'il s'agissait d'une réponse aux opérations militaires menées par les forces russes au Daguestan et en Tchétchénie.

Les chefs des séparatistes islamistes ont à plusieurs reprises menacé Moscou de représailles, après les bombardements de la région par l'aviation russe. « Ce qui s'est passé à Moscou et à Bouïnaks est notre réponse aux bombardements de villages en Tchétchénie et au Daguestan », a déclaré cet interlocuteur.

Un attentat à la bombe samedi à Bouïnaks (Daguestan) avait visé un immeuble habité par des militaires russes et fait 64 morts.

La radio internationale allemande Deutsche Welle a de son côté fait savoir hier qu'un inconnu « à l'accent nord-caucasien » avait annoncé lundi « trois explosions à Moscou », dans un coup de téléphone à son antenne russe.

L'inconnu avait précisé qu'il s'agissait d'un « acte de colère contre le bombardement de villages tchétchènes par l'armée russe ». Un autre attentat avait été perpétré à Moscou le 31 août, tout près du Kremlin, faisant un mort.

Le ministre russe de l'Intérieur Vladimir Rouchaïlo a estimé que le résultat définitif de l'expertise serait disponible « dans un ou deux jours ».

L'explosion se serait produite entre le rez-de-chaussée et le premier étage de l'immeuble qui abritait 202 résidents, selon les services officiels.

Le gaz avait été évoqué comme « hypothèse de base » des enquêteurs peu après la catastrophe. Une explication rapidement écartée catégoriquement par les services du gaz de la ville de Moscou.

La déflagration a brisé les vitres de bâtiments situés à plusieurs centaines de mètres de là, projetant les corps de certaines victimes à plus de 30 mètres de distance.

noncé que la plupart de ses quelque 40 collaborateurs locaux au Timor oriental ont été assassinés. Les prêtres et les religieuses sont, selon des informations émanant des différents ordres catholiques, particulièrement visés, et au moins 6 religieuses et 4 prêtres ont été tués.

Pour se rendre compte de l'ampleur des exactions commises au Timor oriental, le Haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Mme Mary Robinson, a indiqué son intention d'y aller demain.

Les indépendantistes qui attendaient des actes concrets du sommet du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Auckland (Nouvelle-Zélande) ont par ailleurs été déçus : rien de concret n'est sorti de cette rencontre. Les participants ont pu se mettre d'accord sur un seul point, a indiqué le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy : la décision d'envoyer une force de maintien de la paix revient au Conseil de sécurité de l'ONU.

« Les gouvernements des pays de l'Ouest sont loin de faire tout ce qu'ils peuvent pour mettre fin à la violence et sont donc complices de la tuerie de civils innocents », a pour sa part déclaré hier, à Montréal, le président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, Warren Allmand.

Étrange «journée de la démocratie» en Birmanie

Associated Press
RANGOON

La junte militaire au pouvoir en Birmanie a déployé hier des forces anti-émeutes dans les rues de la capitale Rangoon, afin d'empêcher toute manifestation en ce jour choisi par l'opposition comme une journée de protestation contre le régime.

L'opposition démocratique en exil voulait faire de ce 9 septembre 1999 (9/9/99) une « journée de la démocratie » et une répétition du 8 août 1988 (8/8/88). Ce jour-là, les manifestants avaient failli renverser le régime militaire et environ 3000 personnes avaient été tuées dans la vague de répression qui avait suivi.

Mais la menace du gouvernement « d'annihiler » les fauteurs de troubles a apparemment découragé les opposants. Selon un porte-parole officiel, le pays était « pacifié et stable » avec une « activité normale ».

En prévision d'éventuels incidents, les abords du siège de la Ligue nationale pour la démocratie du prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi étaient bloqués et des dizaines d'opposants, 40 selon le gouvernement, plus de 500 selon les étudiants du Front démocratique, ont été arrêtés.

Par ailleurs, deux Britanniques ont été interpellés ces derniers jours pour activités pro-démocratiques. Rachel Goldwyn, une journaliste de télévision de 28 ans, a été arrêtée mardi au cours d'une manifestation à proximité de la pagode Sule, un temple bouddhiste situé au centre de la capitale birmane. En costume traditionnel birman, elle s'était enchaînée à un lampadaire en criant des slogans pro-démocratiques. Dans un communiqué publié hier à Londres, ses parents ont supplié les autorités birmanes de la libérer, expliquant que leur fille était victime « d'un idéalisme mal placé ».

Un autre Britannique, James Mawdsley, 26 ans, a été arrêté le 31 août pour détention de littérature anti-gouvernementale. Il a été condamné à 17 ans de prison.

Dans une cassette vidéo sortie en fraude de Birmanie et rendue publique à Londres, Aung San Suu Kyi a invité la communauté internationale à soutenir le mouvement démocratique, tout en minimisant l'importance du 9 septembre 1999. « Pour nous, chaque jour est une journée spéciale pour la démocratie », a déclaré le Prix Nobel de la Paix.

Aung San Suu Kyi est en résidence surveillée depuis 1990, année où elle a vu les militaires, qui dirigent le pays depuis 1962, suspendre le Parlement après le raz-de-marée de la Ligue nationale pour la démocratie aux élections législatives.

Monde



PHOTO AP ©

Des républicains irlandais réclament le démantèlement du Royal Ulster Constabulary, composé à 92% de protestants.

La réforme de la police déchire l'Ulster

YACINE LE FORESTIER
Agence France-Presse, BELFAST

La présentation hier d'un projet radical de réforme de la police d'Irlande du Nord, qui prévoit le recrutement massif de catholiques dans ce bastion protestant, a déclenché un débat houleux qui promet de compliquer la relance du processus de paix déjà chancelant.

« Nos propositions reflètent ce que nous pensons être la volonté de la majorité de la population: un nouveau départ basé sur la réconciliation, la tolérance, le respect des droits de l'Homme », a affirmé le rapporteur Chris Patten, l'ancien gouverneur de Hong Kong. Ce dernier avait été chargé d'élaborer, à la suite de l'accord du Vendredi saint, des recommandations en vue de rendre acceptables les forces de police aux yeux de la minorité catholique qui les perçoit comme l'instrument de l'oppression protestante.

Le résultat, s'il ne va pas jusqu'au « démantèlement » du Royal Ulster Constabulary (RUC) exigé par les nationalistes les plus durs, n'en constitue pas moins le projet de réforme le plus poussé jamais proposé.

Le chef du gouvernement irlandais Bertie Ahern a chaleureusement accueilli le rapport Patten et, à l'instar du principal parti nationaliste d'Ulster (SDLP), appelé à sa « mise en oeuvre rapide ». Pour le Sinn Féin, Mitchell McLaughlin a souligné que les propositions reconnaissaient « la nécessité d'un nouveau départ ».

Mais Chris Patten a lui-même reconnu que les 175 recommandations, inspirées notamment par la réforme de la police sud-africaine de l'ère post-apartheid, allaient « être douloureusement accueillies » dans les rangs policiers.

Son rapport appelle à la « dépolitisation » du RUC, composé à 92 % de protestants: disparition des symboles les plus criants d'allégeance à la couronne d'Angleterre, remplacement de l'appellation Royal Ulster Constabulary par un plus neutre « Service de Police d'Irlande du Nord » et main tendue aux catholiques.

L'abandon des symboles de rattachement à la Couronne serait « une insulte gratuite », a protesté le leader de l'UUP, David Trimble.

Le rapporteur se base sur le constat que « le RUC n'est pas représentatif », et en déduit que « la police d'Irlande du Nord doit inclure un grand nombre de nationalistes, y compris des républicains, si elle entend être réellement efficace ».

Pour y remédier, la commission suggère un système de quotas avec un recrutement égal dans les deux communautés au cours des dix prochaines années. Plusieurs garde-fous sont cependant prévus: les anciens membres de groupes paramilitaires avec casier judiciaire se verraient barrer l'accès à la police.

Les autorités auront toutefois le plus grand mal à surmonter la haine accumulée en trente ans de troubles par nombre de nationalistes envers le RUC, accusé d'avoir délibérément abattu des catholiques ou collaboré avec les paramilitaires protestants.

Conscient de cet écueil, Chris Patten espère que la création d'une autorité de tutelle de la police entièrement remodelée aidera à vaincre les réticences et les suspicions. L'aile politique de l'IRA (Sinn Féin) y serait représentée à condition qu'un gouvernement bipolaire soit formé dans la province.

Le principal parti unioniste s'est pour le moment contenté de quelques effets rhétoriques. Le fondamentaliste Ian Paisley a lui crié au « nettoyage ethnique » et appelé à des manifestations de rue.

Un ex-directeur de la police espagnole accusé d'assassinat

Agence France-Presse
BILBAO

L'ex-directeur général de la Sécurité de l'État espagnol, Julian Sancristobal, a été écroué hier par un juge de Bilbao (nord de l'Espagne) pour l'assassinat en 1984 du dirigeant indépendantiste basque Santiago Brouard.

Le magistrat Gonzalez Armentgol a pris cette décision après avoir entendu l'un des auteurs matériels présumés de l'assassinat, Luis Morcillo, selon lequel cette action avait été organisée et financée par M. Sancristobal et un ancien lieutenant-colonel de la Garde civile, Rafael Masa.

D'après Luis Morcillo, la mort de Santiago Brouard, un des principaux dirigeants de la coalition séparatiste basque Herri Batasuna (HB), bras politique du groupe armé ETA, s'inscrit dans le cadre des agissements des Groupes antiterroristes de libération (GAL).

C'est la deuxième fois que Ju-

lian Sancristobal se retrouve en détention préventive pour l'affaire Brouard. En mars dernier, il avait été écroué après des accusations formulées contre lui par le second co-auteur matériel présumé de cet assassinat, Juan José Rodriguez Diaz. L'ancien responsable de la Sécurité de l'État avait été remis en liberté sous caution en juillet.

Le juge a également ordonné l'incarcération de l'ex-lieutenant-colonel Rafael Masa, qui, comme M. Cristobal, a nié son implication dans l'assassinat de M. Brouard.

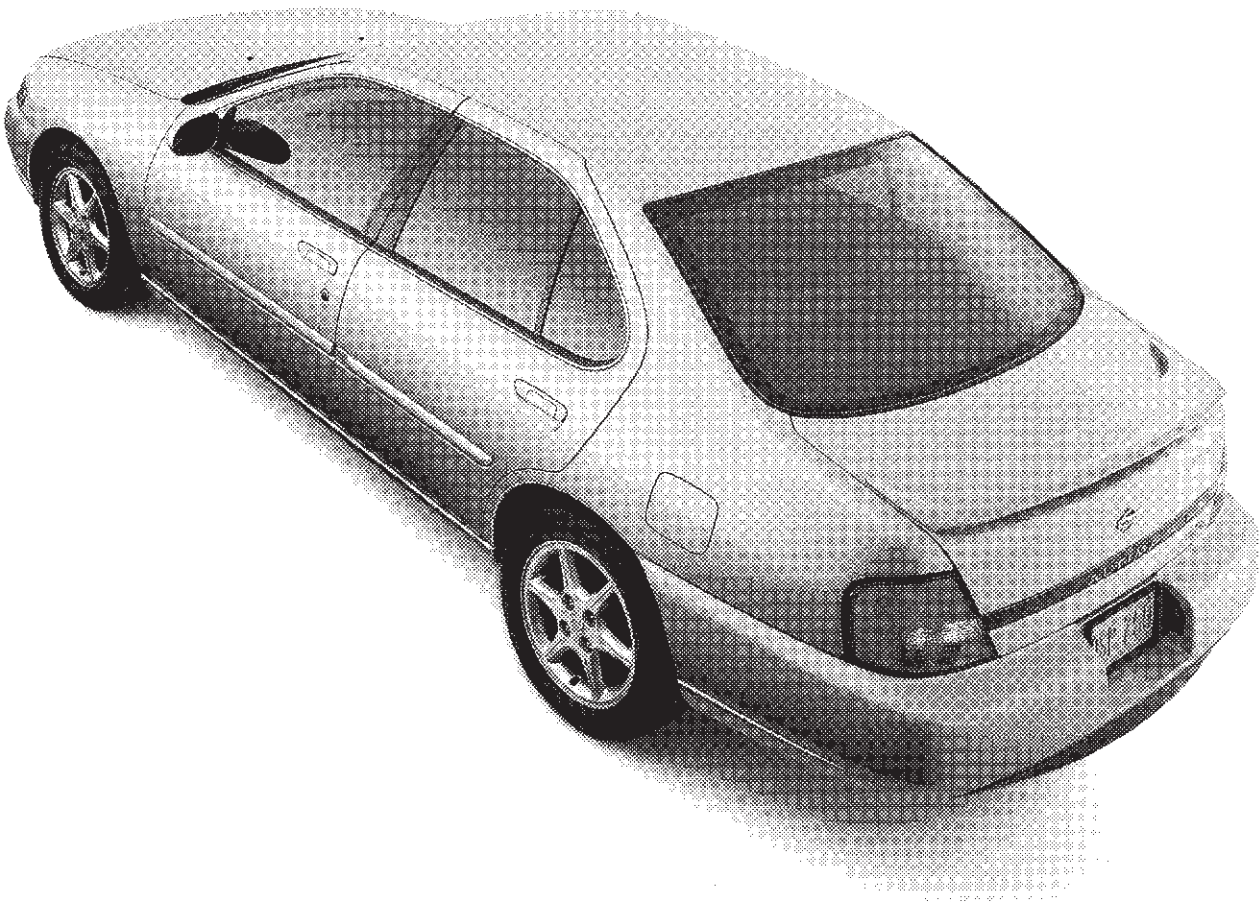
Directeur général de la Sécurité de l'État entre 1984 et 1986 après avoir été pendant deux ans préfet

de la province basque de Biscaye, M. Sancristobal fut l'un des plus proches collaborateurs du ministre de l'Intérieur du gouvernement socialiste de l'époque, José Barriónuevo. Tout comme M. Barriónuevo, M. Sancristobal a été condamné en juillet 1998 à 10 ans de prison dans l'affaire des GAL, avant d'être libéré en décembre dernier à la suite d'une grâce gouvernementale partielle.

Les GAL, « escadrons de la mort » anti-séparatistes basques contrôlés par des hauts responsables du ministère de l'Intérieur, ont été responsables de 28 assassinats dans les années 1980.



AUGMENTEZ GRATUITEMENT VOTRE Q.I. AVEC CHAQUE ACHAT



LA TOUTE NOUVELLE ALTIMA 2000 DE NISSAN

En achetant votre nouvelle Altima 2000, vous ne pourrez que vous féliciter d'avoir fait un achat des plus judicieux. Que ce soit son profil redessiné, son moteur de 155 chevaux récipiendaire d'un prix* ou sa suspension qui vous procure une tenue de route sans pareil, vous pourrez toujours compter sur elle. De plus, sur le modèle GXE, l'Altima 2000 vous offre de nombreuses caractéristiques de série dignes des plus luxueuses berlines telles que des garnitures similibois, une télécommande de verrouillage/déverrouillage des portières et du coffre, un système de sonorisation à lecteur de disques compacts, un climatiseur et un siège du conducteur à huit réglages. Ainsi, à tous points de vue, vous serez agréablement surpris. Tenté? Venez faire un essai routier chez votre concessionnaire Nissan le plus près de chez vous ou visitez notre site à www.nissancanada.com. Version GXE montrée d'une valeur de 22 698\$. **VERSION XE OFFERTE POUR MOINS DE 20 000\$†**



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Moteur le plus puissant de sa catégorie. Comparaisons faites sur les moteurs standards des berlines intermédiaires importées au moment de mettre sous presse. †Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. Altima XE (T4LG50AA00), valeur de 19 998 \$ (boîte de vitesse manuelle à 5 rapports), Altima GXE (T4RG50AA00), valeur de 22 698 \$ (boîte de vitesse manuelle à 5 rapports), Altima SE (T4SG50AA00) montrée, valeur de 25 998 \$ (boîte de vitesse manuelle à 5 rapports), excluant les frais de transport et de préparation (915 \$), les taxes, les assurances et l'immatriculation. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. TOUJOURS PLUS LOIN et le logo Nissan sont des marques déposées de Nissan.

Matériel, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Qu'est-ce qui fait le succès du iBook?



Éric Bernatchez

collaboration spéciale

Le nouvel ordinateur portable fruité d'Apple n'est pas encore sur les tablettes, et pourtant, son succès est déjà assuré. News.com rapportait cette semaine que déjà 140 000 commandes ont été enregistrées pour le iBook, ce qui laisse entrevoir un succès comparable à celui du iMac: Apple en avait vendu 278 000 dans les six semaines suivant son introduction.

Si le iBook séduit autant, c'est bien parce qu'il a suivi la recette iMac: à force d'Internet et de multimédia, l'ordinateur n'est plus seulement une machine, il est devenu un ami qui nous suit jusque dans nos loisirs. Ne restait plus qu'à lui refaire un nouveau corps, comme celui du iBook avec son fini caout-

chouté plus épais à certains endroits pour absorber les chocs, son choix de couleurs, mandarine ou myrtille, son système de fermeture simplifié et sa poignée de transport. « Nous avons conçu le iBook en pensant qu'il risque de passer l'essentiel de son temps dans le sac à dos d'un étudiant », dit Apple, dans ses documents promotionnels.

La « recette du iMac », en fait, c'est que le design compte autant que l'intérieur de la machine. « Les spécifications techniques sont presque devenues secondaires, reconnaît Nathalie Welch, porte-parole d'Apple Computers. Plusieurs des acheteurs d'ordinateurs ne savent même pas lire les fiches techniques et, de toute façon, les ordinateurs d'aujourd'hui sont si performants qu'il n'est plus nécessaire de mettre l'accent sur les données techniques. »

Une approche qui fait bondir ceux qu'on appelle les « power users », qui n'ont pas manqué de critiquer les composantes du iBook. « Pourquoi seulement 32 Mo de mémoire vive ? se demande un Américain dans un forum de Zdnet.com. La mémoire est si peu chère aujourd'hui qu'il aurait fallu commencer à au moins 64 Mo. » D'autres soulignent le faible espace du disque rigide, seulement 3,2 gi-

gaoctets ou la petitesse de l'écran, un modèle 12,1 pouces à matrice active.

Pourtant, un tour d'horizon permet de constater que les PC qui sont au même prix (le iBook se vendra aux environs de 2500 \$ au Canada) affichent à peu près la même configuration que le iBook. Sauf que ce dernier a, en plus, quelques bons atouts...

AirPort fait planer le iBook

Pour environ 450 \$ de plus, on pourra installer dans sa maison la fameuse borne AirPort aux allures d'ovni, qui permettra littéralement de « brancher » les iBook, mais sans fil. « C'est le plus beau côté du iBook, estime Nathalie Welch. On pourra avoir trois iBook dans une famille (ou une résidence d'étudiants) et chacun pourra surfer sans fil et en utilisant le même compte d'accès Internet. » Chaque iBook devra cependant être muni d'une carte spéciale à environ 175 \$.

Le système AirPort est en fait un réseau maison sans fil. Cela existe déjà dans l'univers des PC, comme le système HomeFree de la compagnie Diamond Multimedia, mais le AirPort sera 10 fois plus rapide, car il fonctionnera à l'équivalent de la vitesse des réseaux maison qui pas-

sent par des fils: 10 mégabits par seconde. Le système fonctionnera dans un rayon de 150 pieds de la borne AirPort.

La beauté de la chose, c'est que le AirPort ramène l'informatique portable à son essence première: la liberté d'action. Il sera désormais plus courant de surfer sur le Net sans aucun fil, ni le fil du téléphone ni le câble d'alimentation électrique, un concept qui rappelle ce qu'entreprennent actuellement plusieurs fabricants d'ordinateurs avec le standard Bluetooth.

L'ordinateur des étudiants

En insistant sur les fonctions sans fil et sur la possibilité de le transporter « dans un sac à dos », Apple envoie un message clair: le iBook est un ordinateur d'étudiant. Un geste bien réfléchi, car de plus en plus d'universités exigent que leurs étudiants achètent un portable et passent des ententes avec des fabricants, comme c'est le cas de l'École des hautes études commerciales. Le iBook sera bien positionné pour prendre une part de ce marché. L'étudiant de demain ne pourra plus vivre sans son portable. Maudit que je l'envie !

Apple a même prévu le coup en ajoutant deux plaques de métal

sous la base du iBook, prévues pour se poser sur une éventuelle base de rechargement que pourraient développer des compagnies indépendantes. La batterie est d'ailleurs un autre point fort du iBook. Alors que, traditionnellement, les batteries de portables ne permettaient pas plus de trois heures d'autonomie, celle du iBook en promet jusqu'à six. Une tendance qu'on voit apparaître aussi dans l'univers PC.

Ces petites attentions qu'on a mises à la fabrication d'un ordinateur portable somme toute bon marché valent bien au iBook le préjugé favorable dont il dispose actuellement. Et son côté « beauté », malgré ce que peuvent en dire les machos — le chroniqueur américain John Dvorak a même taxé le iBook « d'ordinateur efféminé » — poursuit la révolution du design, une onde de choc telle qu'elle a forcé les fabricants de PC à s'adapter. Alors que certains se font coller des poursuites judiciaires pour avoir imité le iMac, d'autres promettent de lancer cet automne des ordinateurs aux boîtiers en aluminium ou même en chrome. Attendez-vous à un véritable défilé de mode informatique.

Retrouvez toutes les chroniques de Cyberpresse sur le site Internet de La Presse : <http://lapresse.infinet.net>

Politique

Marcel Massé serait nommé à l'UNESCO, à Paris

VINCENT MARISSAL

du bureau de La Presse, OTTAWA

L'ancien président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, dont le retrait de la vie politique est imminent, pourrait bientôt entreprendre une nouvelle carrière de diplomate à Paris.

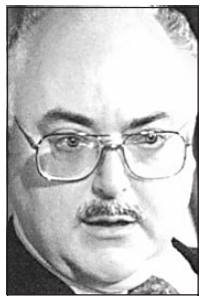
Selon les informations recueillies par *La Presse* auprès de sources gouvernementales, le député de Hull-Aylmer ne serait pas nommé à l'ambassade du Canada en France, comme le voulaient les rumeurs qui ont longtemps circulé à Ottawa, mais plutôt à l'UNESCO.

Le principal intéressé, qui a quitté le cabinet Chrétien au remaniement d'août pour des raisons de santé, refuse toujours de commenter son avenir politique. Souffrant de haute pression, M. Massé avait demandé au premier ministre Chrétien de le décharger de ses fonctions. Voilà du moins la version officielle donnée il y a un mois par l'ex-président du Conseil du Trésor. Une autre version, qui circule parmi les libéraux, laisse plutôt entendre que M. Massé aurait refusé le poste d'ambassadeur à Paris que lui a offert Jean Chrétien. Cette fois, il semble qu'il acceptera le poste de représentant du Canada à l'UNESCO, l'organe culturel des Nations unies dont le siège social est à Paris.

Dans Hull-Aylmer, on s'attend à la démission de Marcel Massé dans les prochains jours, peut-être même aujourd'hui, mais il ne quitterait officiellement son poste que début novembre. M. Massé fêtera le sixième anniversaire de son élection le 26 octobre, ce qui lui donnera droit à une pension de parlementaire. (Le règlement des Communes exige, pour être exact, six ans plus une semaine).

En attendant l'annonce officielle du départ de M. Massé, ses successeurs éventuels s'activent déjà. Il faut dire que le poste est alléchant. Région libérale s'il en est une au Québec, l'Outaouais n'a plus de ministre depuis la rétrogradation de Marcel Massé. Selon des sources libérales, « ça prend une limousine dans l'Outaouais », ce qui signifie que le prochain député de Hull-Aylmer pourrait être nommé secrétaire d'État dans un avenir rapproché.

Or, deux membres du cabinet portent deux chapeaux en ce moment et pourraient en perdre un au profit d'une recrue, indique-t-on dans les coulisses. Martin Cauchon, ministre du Revenu, est



Marcel Massé

aussi secrétaire d'État au Développement économique régional pour le Québec, et le Manitobain Ronald Duhamel (qui soigne en ce moment un cancer) est à la fois secrétaire d'État à la Francophonie et au développement économique de l'Ouest.

Le poste de secrétaire au développement économique du Québec pourrait aussi servir à attirer un candidat de choix dans Mont-Royal, laissé libre par le départ de Sheila Finestone au Sénat. Quelques gros noms circulent en effet pour la forteresse libérale de Mont-Royal: John Parisella, ancien conseiller de Robert Bourassa et membre influent des cercles fédéralistes québécois, Jack Jedwab, l'ex-directeur général du Congrès juif canadien, et Éric Maldoff, un avocat bien en vue de Montréal proche du premier ministre Chrétien. M. Maldoff, qui a joué notamment un rôle important dans la stratégie référendaire des libéraux fédéraux en 1995, semble favori pour remplacer Mme Finestone, quoique le dernier mot reviendra aux militants du comté.

Jérôme Unterberg, le jeune maire d'Outremont — et ami du député d'Outremont Martin Cauchon — confirme lui aussi avoir été courtisé par les libéraux, mais il a décidé de briger un second mandat sur la scène municipale.

Du côté est de la rivière des Outaouais, trois noms circulent pour la succession de Marcel Massé: Yves Ducharme, maire de Hull, Marc Croteau, maire d'Aylmer, et Marcel Proulx, ancien attaché politique de M. Massé dans le comté. Ce dernier, selon toute vraisemblance, part avec une longueur d'avance sur ses deux rivaux, notamment parce qu'il connaît à fond la machine libérale de la région.

Le départ imminent de M. Massé dans Hull-Aylmer porterait à quatre le nombre d'élections partielles à venir dans les prochains mois. En plus de Mont-Royal, il y a aussi York-West en Ontario, vacant depuis le départ de Sergio Marchi, et Saskatoon-Rosetown-Biggart, qui est aussi sans député depuis la démission du néo-démocrate Chris Axworthy.

Une seule ville avec des quartiers bilingues

Les Madelinots voteront sur la fusion de huit municipalités

MARTIN PELCHAT

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les Îles-de-la-Madeleine pourraient bientôt ne plus former qu'une seule ville ou un statut bilingue serait accordé à certains quartiers en particulier. Les Madelinots seront appelés à se prononcer sur la fusion des huit municipalités de l'archipel au cours d'un référendum le 17 octobre prochain.

Le débat promet toutefois d'être chaud, puisque les maires sont divisés quant à ce projet, défendu — celui-là — par la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, et qui donnerait naissance à une municipalité de 14 000 habitants, la « Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ».

Mme Harel a notamment tenté de rassurer la semaine dernière les communautés anglophones de Grosse-Île et de L'Île-d'Entrée, qui comptent ensemble 725 habitants, en leur promettant qu'elles conserveraient leur statut bilingue advenant un OUI.

Ce statut ne sera cependant pas transférable à tout le nouvel ensemble, a averti la ministre, qui a fait face à de semblables craintes de la part des maires de l'ouest de Montréal, il y a quelques mois, quand le maire Pierre Bourque a entrepris sa croisade pour « une île, une ville ». Mme Harel a depuis rejeté le projet de M. Bourque.

L'idée d'une fusion des huit municipalités des Îles-de-la-Madeleine germe depuis une dizaine

d'années, mais a reçu un sérieux coup de pouce en mai dernier avec le dépôt du rapport du Comité directeur sur la révision des structures municipales, qui recommandait la création de la « communauté maritime ».

Le comité cite une étude du ministère qui prévoit des économies annuelles de 1 million par l'intégration complète des villages et qui laisse miroiter des baisses de taxes de 1% à 30% selon les municipalités. Seule L'Île-d'Entrée verrait, selon le MAMM, ses taxes augmenter.

Même si des résultats préliminaires d'une contre-expertise de la firme de consultants Municonsult laisse plutôt présager une économie d'environ 600 000\$, Napoléon Cormier, le maire de la municipalité de l'Étang-du-Nord — la plus populeuse, avec ses 3100 habitants — se montre favorable à la fusion. « On pense que c'est une structure qui protégerait les communautés locales et nous permettrait de travailler au niveau régional », dit-il.

M. Cormier se dit aussi rassuré par l'engagement de Mme Harel à permettre à la nouvelle structure d'échapper à l'obligation faite aux municipalités de plus de 5000 habitants de se doter d'un corps de police. Une exception devrait donc être demandée par le ministre de la Sécurité publique, afin que la Sûreté du Québec puisse demeurer en place. « La ministre nous a rassurés là-dessus », dit le maire Cormier.

L'affaire n'est cependant pas chose faite, compte tenu qu'un ré-

sultat clair aux yeux des maires serait une majorité dans chacune des huit municipalités. Or, les maires sont partagés. « C'est 5 à 3 pour ou 4 contre 4 », risque Napoléon Cormier.

« Ça va être une chaude lutte », prédit la mairesse de l'Île-du-Havre-Aubert (2400 habitants), Berthe Vigneau, opposée à la fusion. Selon Mme Vigneau, les résultats préliminaires du rapport Municonsult indiquent que la fusion conduirait à une augmentation importante des taxes dans sa municipalité. « On ne peut pas être pour », dit-elle.

Le maire de la communauté anglophone de Grosse-Île, Karl McKay, estime de son côté que les garanties données par Mme Harel quant à la préservation du statut bilingue sont insuffisantes. La ministre entend prévoir dans la loi d'exception qui donnerait naissance à la communauté maritime le maintien des deux municipalités bilingues, aux seules fins d'y appliquer les dispositions assurant ce statut bilingue. Ce statut ne serait pas accordé aux autres composantes de la communauté maritime.

« Des coquilles vides », lance M. McKay, selon qui les citoyens anglophones — plusieurs sont unilingues — ne pourront pas exercer leurs droits correctement. « Nous avons besoin de garanties que les services seront disponibles », dit-il, pas convaincu que les anglophones pourront obtenir des services dans leur langue avec les pompiers, par exemple.

Deux gouverneurs généraux pour le prix d'un

Presse Canadienne
OTTAWA

Si la nomination d'Adrienne Clarkson au poste de gouverneur général a tout pour plaire aux mouvements féministes, les projecteurs braqués sur son célèbre mari écrivain, John Saul, suscitent au contraire certaines contrariétés.

Lors de l'annonce de la nomination, mercredi, le gouvernement fédéral n'a pas manqué d'adopter à la biographie de Mme Clarkson celle de son époux.

« C'est un paradoxe pour les féministes, estime Sue Hendler, directrice de l'Institut d'études fémi-

nines à l'Université Queen's, à Kingston. Voilà une femme bien connue dont le conjoint bien connu est mis à l'avant-plan. À mes yeux, ce sont ses qualités qui lui ont valu cette nomination, de sorte qu'il est un peu étrange et décevant qu'on attribue à son mari un rôle égal. »

Le premier ministre Jean Chrétien, qui évoque fréquemment ses propres délibérations avec sa femme Aline, en a rajouté en défendant maladroitement l'expérience politique de Mme Clarkson. Il a souligné sa connaissance de la société canadienne, puis vanté les écrits politiques et sociologiques de son mari. « Alors j'imagine qu'au

souper, ils doivent entre eux en arriver à de bonnes conclusions », a lancé le premier ministre.

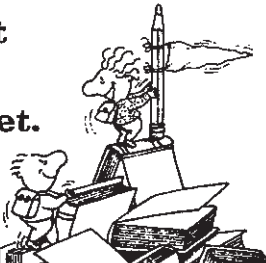
« Si elle ne comprend pas un aspect de la vie politique, elle peut en parler à son mari au souper », a ironisé la directrice exécutive du Conseil des Canadiens, Maude Barlow.

John Saul semblait prêt à affronter les critiques féministes, affirmant mercredi que la gestion biphénale de la tâche de gouverneur général « démontre à quel point le fonctionnement des couples est devenu plus intéressant et plus sophistiqué, et c'est quelque chose de très positif. »

Opération Bonne Mine

Donnez les outils à un enfant défavorisé pour qu'il puisse lui aussi se rendre au sommet.

Du 19 août au 17 septembre 1999



Faites un don :

en appelant au 1 877 257-MINE (6463) ou par la poste à :

Opération Bonne Mine
1930, rue Champlain
Montréal (Québec) H2L 2S8

Bernard Voyer
explorateur



La Presse

La Société de Saint-Vincent de Paul

Fondation québécoise pour l'alphabétisation

Association des Optométristes du Québec

TVA

CITE 102.3 FM

**340 EMPLOIS
DIVERS**

ASTHME ?

ant d'aucune autre condition
ours de 36 heures à notre centre.
ignements, appelez-nous dès
3-1641
u vendredi
à 17 h
données sur notre boîte vocale.
c vous.
pensation.

2785353-R 940

 **400**
Services



440

ESCORTES, RENCONTRES, ETC.

BEAUTÉ blonde 35 ans classe
Super body, super sexy
Se déplace : 777 + lingerie.
Joli, 722-7023

BELLE brune sexy de 21 ans
attends ton appel 272-4201

BELLE dominatrice sexy
Fetiché : 514-934-7213

BELLE FEMME MATURE
514-523-1491

BELLE femme mature, propre,
discrette, reçoit : 257-1214

BELLE HAWAÏENNE te reçoit,
also 8h-2h, (514) 298-1841

BELLES 35 ans +, tout fantas-
me, 328-3295 Rev. Soud.

BLONDE, sensuelle, sexy,
désire érotique : 514-729-6155



440

ESCORTES, RENCONTRES, ETC.

NATHACHA, Fanny, Mélanie,
Chaura, violent 24h, 542-0998

PAMELA, Belle Hattienne,
27 ans, reçoit, 514-729-9384.

PETITE charmante reçoit en
Privé. Engagements 1848-1795

SUPER BELLE femme 100%
reçoit en privé, 848-0391.

TRANSEXUELLE LE STACY
reçoit, 514-729-9384

TRANSEXUELLE
pour tes fantasmes : 527-8853

445

STUDIOS DE MASSAGE

A L'ÉVASION, séduisantes
massages : 514-257-0060

CATHY, grande, bronzée, forte poitrine, 100 kg, 24h-5000
CHANEL, 57-90, 2000-5000
CHANEL, 57-90, 2000-5000
CHANEL, jolie rousse 30 ans te reçoit. (514) 354-0149
CHANTAL, sexy, jeune, Plaisir assuré. 514-916-1370, 7 jours
CHARLOTTE, 21 ans, jolie
discretion au centre-ville.
VISA. (514) 835-4206
CINDY, reçoit en privé.
729-1901
DEBBIE belle transsexuelle, toutes fantasmes, 282-3369
DOUG Kathleen se déplace par taxi. 514-527-3462
ESCAPADE sensuelle., Jolie, 37 ans, 595-2131.
GISELE, mature, jolie., 701-8237, voluptueuse
JACKY, 23 ans
222-0947
JEUNE fille très sexy
seulement te reçoit. 566-6963

ARRETE-TOI ici, tu trouveras
Plus de contacts.
450-670-7056
SALON SEX SYMBOL
C'est la place à aller voir
76 Des Laurentides, 669-0479
BELLE femme pour gens de
belles des 13h, 450-972-1362.
CHANEL, jolie, te reçoit en
privé. 514-527-3462
CHARMANTE jeune fille qui
chez vous. 574-2353.
CHANEL te reçoit en
privé. (514) 735-9471
CINDIE, massage privé., féminine
514-527-3462
CLIP-STRIP, 236 Harwood,
Dorion, (450) 424-9207.
DÉTENTE, mise-en-plais, avec
Mach, 214h, 548-98-99.
EXCELLEN massage en pri-
vée. Jolie femme. 934-6044.
FUGACE 23 ans, Cap. Lapinière,
Brossard. 450-449-0898
MASSAGE complet sensuel
relaxant, privé. 514-927-2388
MASSAGE doux, pour homme

JOLIE et sympa te reçoit à Laval. A.C. 450-668-2587.

LESLIE file 23 ans, très sympa, reçoit 909-1021

LOLIE, prête à toutes tes fantaisies. 514-529-9685

MATRESSSE bi-sexuelle, asiatique, 525-3136

MATRESSSE Natasha, grassette avec classe, énorme buste, très sexy, se déplace. 218-8026

NANCY, 20 ans, très belle transsexuelle reçoit 823-7200

distingue, Caroline 288-9801

MESSAGE Thailandaïs exotique et sexy. 434-2984

MODEL, d'art "body painting", massage. 514-985-2522

POUR une petite douceur, Marie 527-0772

TALLIS forte, 9-19h, homme/ femme. Privé. 450-651-9923

VENUS, offre toi un moment magique. privé. 9-22. 729-8417

VOULPTUEUX massage sensuel par féline noire. 723-6434

AEROSTAR 88, moteur Renault, transmission change, 2500 \$, 514-284-7927

AEROSTAR Sport, 97, 7 pass., 147 000 km, bi-pous. Fiat ven. dire France, 514-262-9493

AEROSTAR LX 4V, 94, 7 pass., 100 000 km, aubaine 7 900 \$, Cnfr 514-262-8353.

AEROSTAR LX 91, 7 pass., 4 litres, 15 900 km, 2 900\$, 253-6848

AEROSTAR LXI 87, de luxe, bon état, 4 pneus d'hiver à cloqué, 2000\$, 514-271-3828

ASTRO 90, V-6, auto., équipé, ascenseur rouille, 100 000 km, A/c, 1 100 \$, 450-862 7127

BLAZER 150 Tahoe 91, tout équipé, 88 900 km, 4.3 l, A voit., 450-444-8320

CARAVAN

98 Caravan 44 000 km 18495 \$
97 Caravan 40 000 km 16950 \$
96 Caravan 37 000 km 17965 \$
www.concordiaauto.com

DODGE CARAVAN 97
55 000 km, 7 pass.,
15 695 \$
Ou seulement 57 \$/mois
Prix Li Chrysler 327-9000
R 11

DODGE CARAVAN 96
32 000km, V6, 7 pass., a/c
17 995 \$
Financement possible
Prix Li Chrysler 327-9000
R 11

DODGE Caravan ES 94, tout équipé, 0 000 \$, nég., 514-382-4028 soir.

DODGE Caravan LE 91, 7 pass., 9900\$, a/c, antirouille, 173000 km, équipés, 450-635-2288.

DODGE Caravan SE 90 V6, 7 pass., auto., 175 000 km, 2850 \$, 514-388-0362

CONCORDIA AUTO
514-383-2373

CHEVROLET G30, 1998, diesel, cutie 14 p., 32,995 \$. Dupré Chevrolet • 1-888-467-2804

CHEVROLET Lumina APV 95, V-6, 7 pass., equip. gar. 3 ans à l'air, 12000 km. (12000 milles) Houle Auto • 514-640-5100

CHEVROLET S-10 95, 90 000 km. boîte. fourgon, 8 pneus, bon état. Avoir. 9 000 \$ 514-4028

CHEVROLET Venture 1998, 23 000 km. 12 000 \$, 12 000 \$, Special 19 500 \$, Dupré Chevrolet • 1-888-467-2804

CHEVROLET Venture 98, 47 000 km. 12 000 \$, bon gar., 18 500 \$. 696-5868

CHEVROLET Venture LS 1997, 7 pass., vert., alt. ca. 19000 milles. 15 995 \$. 457-4591.

CHEVY Van 95, 95, achète net 12 000 \$, 65 000 \$, diesel, 125 000 km. 11 900 \$ 514-425-1141

DODGE CARAVAN SPORT '97
4 pass., 26 000 km.

Cartier Chrysler
514 335-0500

DODGE Dakota V6, blanc, V-8, 5.2 litre, 11 000 km. 11 900 \$. 514-375-2838

DODGE Dakota V6 96, 92 000 km., exc. condition, 12 900 \$. 505-963-9041

DODGE Grand Caravan sport 95, équipé, bel gar. Chrysler 22 000 \$, 11 000 \$, 11 000 \$ (Gilles) Houle Auto • 514-640-5100

DODGE Grand Caravan 96 SE 4 portes, 11 000 km., 14 600 \$, M.V. Auto • 514-594-8422

DODGE Aestor 93, 6 cyl., aut. vert., très bon prix 514-352-7174 apens 18

DODGE Club Wagon XL, 90, 4 pass., 120 000 km.

BOSSARD TOYOTA
465-4557 951-9624

DODGE Avenir ES 96
Cuir V6 53 000km équipé
15 995 \$
ou seulement 269 \$ / mois
Pie IX Chrysler 327-000
R 550

DODGE Caravan 1996 SE
Sport, 7 pass., 100 000 km,
14 600 \$, 450 692-5897

DODGE Caravan 1998
36 000 km, 7 pass. Gar. Dupré
Chevrolet, 1-888-467-2804

DODGE Carver 97 (2), a/c,
51 000 km, cruise, cassette, radio,
Chamby Toyota, 450-658-4334

FORD Cutaway B6, F 350, bo-
ite 14 pi, 6,9 diesel, roues dou-
bles arrière, 450-625-8773

FORD Ranger 94-96, pick-up,
5 vit., 4x2, Gar. Spécial (Gilles)
Houle Auto 514-640-5010

FORD Ranger 97, super cab, 5
vit., man., anti-vol,
13 900 \$ 450-623-7284

Ford Van Econoline, E150
1996, aut. progr.,
450-662-3136

FORD Windstar 1998 Lid, tout
équipé, 54 000 km, bal. garan-
tie, 514 633-7887

La Marine suit de près un autre navire soupçonné de transporter des illégaux

Presse Canadienne
VICTORIA

La Marine canadienne continuait de suivre de près, hier, un navire soupçonné de transporter d'autres immigrants illégaux vers une destination encore inconnue de la côte Ouest.

Les responsables du quartier général des Forces maritimes du Pacifique se faisaient

discrets, hier, quant à la situation de l'embarcation, repérée deux jours plus tôt dans les eaux internationales par un avion Aurora, à long rayon d'action.

Des mesures de sécurité empêchent la Marine de rendre publique toute information relative à l'emplacement de ce navire, a expliqué le lieutenant-commandeur Gerry Pash. « Il se trouve sous surveillance secrète, a-t-il dit. Nous savons où le navire se trouve. Nous savons où la cible du radar se trouve. »

Il s'agirait du cinquième navire transportant des immigrants illégaux à atteindre les côtes de la Colombie-Britannique depuis le début de l'été.

Le lieutenant-commandeur Pash a refusé de préciser à quelle distance des côtes canadiennes se trouvait le navire, mais « il ne faut pas être un génie pour comprendre que les choses ont évolué durant la nuit », a-t-il dit.

Les précédents navires d'immigrants illé-

gaux avaient pénétré dans les eaux canadiennes sur la côte nord de la Colombie-Britannique et de l'île de Vancouver.

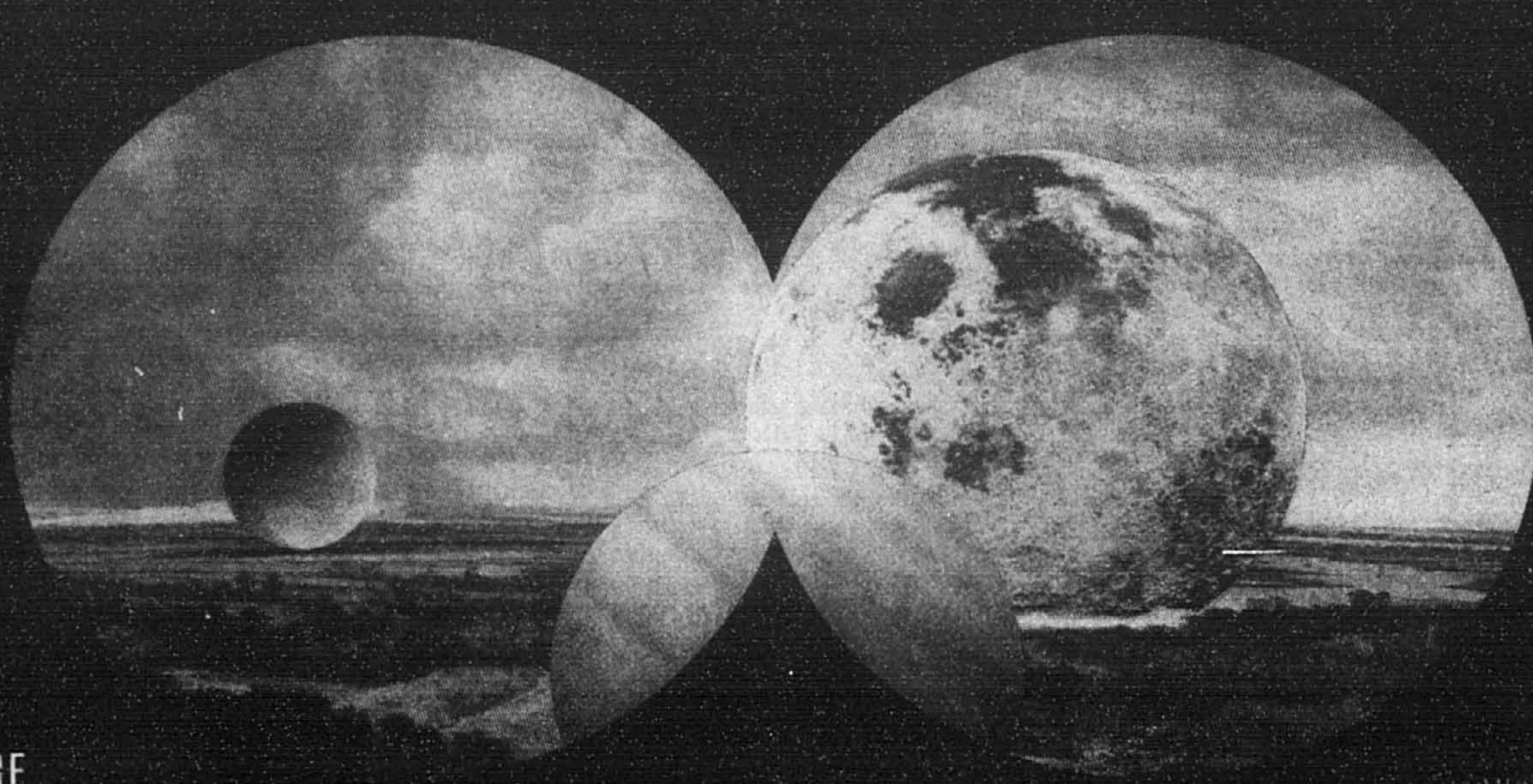
La ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Elinor Caplan, a indiqué qu'un processus accéléré serait mis en place afin de faire face à la situation des nouveaux arrivants. Si ces derniers devaient se voir refuser leur demande du statut de réfugié, leur départ du Canada serait rapide, a-t-elle assuré.

Du romantisme à l'avant-garde, de Goya à Kiefer, en passant par Van Gogh, Malevitch, Picasso, Calder et Kandinsky, nombreux sont les artistes inspirés par la conquête des nouvelles frontières. L'exposition *Cosmos* et ses 380 œuvres vous invitent à suivre ce parcours éblouissant.

Musée des beaux-arts de Montréal
Pavillon Jean-Noël Desmarais
1380, rue Sherbrooke Ouest
Renseignements : (514) 285-2000
ou www.mbam.qc.ca

Ouvert du mardi au dimanche,
de 11 h à 18 h,
les mercredis jusqu'à 21 h.

17 JUIN - 17 OCTOBRE



M

MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL

COSMOS L'ART À LA CONQUÊTE DE L'INFINI

CITE

ARTS

DES

BEAUX-ARTS

DE

MONTRÉAL

LE SAMEDI 11 ET LE DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

la **Baie**

DÉFILÉ DE MODE
à la Baie
rue Sainte-Catherine O.

Le samedi 18 septembre
à 14 h, 2^e étage

En vedette:
les étudiants du programme
sport-étude de l'école
de danse Louise Lapierre

JOURNÉE
SÉCURITÉ ET ENFANT
à la Baie, Jardins Dorval

Le 11 septembre,
de 10 h 30 à 15 h 30

Tout ce qu'il faut savoir
pour la protection de nos
enfants avec en plus des
concours, des délices gratuites
et plusieurs prix de présence.

Consultez
notre cahier
MÉGASOLDE
DE 2 JOURS
à votre
magasin
la Baie!

SOLDE
DE 2
JOURS

SAMEDI, TOUS NOS MAGASINS OUVRONT À 8 H

AUBAINES LÈVE-TÔT, DE 8 H À 10 H, SAMEDI SEULEMENT!

10 %
de rabais
presque tous vos achats
Sur nos prix ordinaires ou de solde.

Exceptions : les aubaines lève-tôt; les produits de beauté et fragrances; les sacs à main Coach; toute la mode à prix ordinaire signée Tommy Hilfiger, Ralph Lauren, Polo, Chaps, Lauren Ralph Lauren, prêt-à-porter Calvin Klein, Timberland, DKNY, Dana Buchman, Anne Klein II, Ellen Tracy, Hugo Boss et Mani; toute la mode masculine à prix ordinaire signée Tommy Bahamas, Nautica, Calvin Klein et Guess; toutes les chaussettes, chemises, cravates et tous les sous-vêtements pour homme; les appareils électroniques; les produits du tabac; les jouets; les appareils électroniques; les meubles et accessoires de mobilier; les duos-sommeil; les meubles de nursery; les gros électroménagers et les barbecues et accessoires connexes.

60 % DE RABAIS
Chopes en porcelaine tendre

Solde 5,99 \$ ch.

50 % DE RABAIS
ADDITIONNEL
Cadres et boîtes
plaques de nickel
à prix déjà réduits de 25 %

55 % DE RABAIS
Chemises de golf Raymond
Floyd et Grand Slam
pour homme

Solde 19,99 \$ ch.

50 % DE RABAIS
Chemises de ville Charter
Collection® à col boutonné
pour homme

Solde 22,49 \$ ch.

Chaussures Grenadier pour lui
à prix ordinaire

Solde 27,49 \$ ch.

Literie en sac Dan River

Sélection de bijoux
Plum Traders
en argent fin

40 % DE RABAIS
Collants fins Secret et Silks

30 % DE RABAIS
Jeans Levi's®, Hollywood
et Ikeda à prix ordinaire
pour femme

Tenues d'exercice
Reebok et Nike
à prix ordinaire pour elle

25 % DE RABAIS
Barbie décalcomanie

Solde 11,99 \$ ch.

20 % DE RABAIS
Filtres de rechange uniques
Brita à prix ordinaire en stock

Solde 5,59 \$ ch.

Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des AIR MILES^{md}.

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. ^{md} Marque déposée de commerce d'AIR MILES[®] International Holding N.V., employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES[®] signifie milles de récompense. AIR MILES[®] à moins que le contexte n'implique autre chose.

